

Rapport d'activités 2011

Connaître - protéger - gérer - valoriser



Bilan Moral du président

Chers adhérents,

Donner du sens à notre action dans un monde complexe qui perd le sens de la beauté de nos paysages, de la faune et de la flore au profit d'un monde dématérialisé, lointain et parfois trop marchand... En voilà une mission, en voilà un challenge dans notre société. Pendant longtemps, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a choisi d'œuvrer dans la discrétion, pour construire un réseau de sites, pour travailler avec ses partenaires et gagner une crédibilité, une reconnaissance, une compréhension du plus grand nombre dans la pertinence de ses actions... Faire comprendre à tous que la préservation de la « petite fleur » était aussi la préservation d'un milieu, et donc d'un paysage, et donc d'usages et d'usagers, de patrimoine, de qualité de vie, de fierté des habitants. Ce pari, je le crois, est en grande partie rempli dès aujourd'hui. Et notre ambition en 2011 a été de multiplier ces efforts et ces actions sur l'ensemble des sites que nous gérons grâce au soutien de nos partenaires financiers et de nos partenaires techniques. Tous nos partenariats en 2011 ont été renforcés avec les Conseils généraux, le Conseil régional, les services de l'Etat tant sur le volet environnemental que sur les projets européens sur lesquels – je tiens à l'évoquer ici car nous en avons beaucoup parlé l'an dernier – nous avons réussi à réduire en grande partie les difficultés grâce à une compréhension et un partenariat renforcés entre les services de l'Etat et les services du Conservatoire. Car, en effet, l'une de nos priorités a été bien sûr de consolider notre budget et notre effectif et d'assurer la pérennité de nos emplois – 43 salariés en CDI – car c'est aussi notre rôle social et solidaire.

Des partenariats nouveaux sont nés : convention pluriannuelle d'objectifs avec le Conseil Général de l'Oise, convention pour la préservation de l'Agrion de Mercure avec le PNR Oise-Pays de France et le Syndicat de la Vallée de la Thève.

Certains méritent d'être développés et, notamment sur la vallée de la Somme, les différents acteurs se rencontrent de plus en plus souvent pour trouver des complémentarités dans leurs actions. De même dans l'Oise avec le PNR Oise Pays de France et des partenariats croissants avec les communautés de communes, ou encore dans l'Aisne avec l'entente Oise-Aisne, l'Office National des Forêts ou dans le cadre de Géodomia. D'autres ne trouvent pas encore d'écho et je ne peux que regretter que nos appels à travailler de manière concertée avec Naturagora ne trouvent pas encore de position favorable. Nous continuons à le souhaiter.

Depuis trois ans, au-delà de ce comportement partenariat qui est le socle de l'action « Conservatoire », nous avons décidé de réinvestir des champs d'actions à la base de nos missions de préservation des espaces naturels, à commencer par la connaissance scientifique. Le travail



d'évaluation patrimoniale nous permet d'être plus efficace et plus pertinent dans la valorisation des résultats. La redécouverte d'espèces disparues, la multiplication des stations d'espèces menacées ou encore les bilans des actions de gestion menées au long court, comme celui en cours de réalisation sur Blangy-Tronville, sont de nature à montrer et à démontrer en interne comme en externe la qualité et l'efficacité pour la protection de la nature de nos actions. Le travail sur le Plan d'action quinquennal dans le cadre de l'agrément dont je reparlerai un peu plus tard a aussi réaffirmé un des fondamentaux « Conservatoire » : la maîtrise foncière. Plus que jamais, il est nécessaire que cette maîtrise soit forte, bail bien sûr plutôt que simples conventions, de longue durée plutôt que de quelques années, et pourquoi pas aussi, à la faveur d'évolutions réglementaires qui aujourd'hui le favorisent, une politique plus forte d'acquisitions comme le font de nombreux Conservatoires voisins.

Nouveauté cette année, je le disais en préambule, c'est de remettre en perspective la nature elle-même, ce pour quoi cette association a été créée. Il nous importe aujourd'hui – et c'est un virage que nous prenons – qu'au-delà de tous les socles qui font notre Conservatoire, nous participions à la découverte de la nature dans notre région, et sur nos sites. Que nous contribuions aussi à former les futurs ambassadeurs de la nature qui rendront notre action pérenne. Ainsi, la politique d'aménagement de sites pour les visiteurs s'est accentuée et le sera encore. Les activités nature, gérées en direct ou avec nos partenaires comme les CPIE, se sont développées tout comme le lien avec les établissements scolaires autour des sites. Notre nombre d'adhérents a recommencé à augmenter, fruit d'une politique importante, de même que le réseau de Conservatoires – je les salue – s'est lui aussi développé.

Des plaquettes comme celle sur les orchidées ou les amphibiens et reptiles que vous découvrez à cette Assemblée Générale voisinent avec d'autres projets de panneaux ou de visibilité. Le Conseil d'administration a décidé de recruter pour l'an prochain un animateur nature qui, loin de concurrencer nos partenaires naturels, démultipliera nos actions, notamment sur les Réserves naturelles nationales que nous gérons. L'agrément « service civique » obtenu par notre Fédération nous permet d'utiliser ce dispositif pour renforcer notre présence sur les

sites qui accueillent du public. Les aménagements de sites se multiplient et l'année 2011 aura vu la création officielle de la première Réserve Naturelle Régionale en Picardie. Ces ouvertures au public confirment que nous ne « mettons pas sous cloche » mais que nous préservons et que nous mettons en valeur pour permettre au public de découvrir ces espaces exceptionnels.

Enfin, dans ce bilan moral, je consacrerai pour terminer une large part à la dynamique de réseau. Les tables rondes de cette Assemblée générale le confirmeront : notre Conservatoire a, en 2011, pris une importante part, voire été moteur dans la grande révolution qui est aujourd'hui celle de notre réseau des Conservatoires d'espaces naturels. Car il ne s'agit plus de voir votre association par le simple prisme « picard ». Il s'agit aujourd'hui que chacun dans chaque région partage l'appartenance à la famille « Conservatoires d'espaces naturels ». Ce réseau, aujourd'hui, c'est près de 29 Conservatoires... 130 000 hectares de nature gérés, 2 500 sites, 8 500 bénévoles, 700 salariés ! La Picardie dans ce réseau fait figure d'avant-garde et innove au côté des autres. Là où l'on dit souvent que notre région, nos départements sont souvent en retard, derniers des classements, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie prouve que l'action qu'il mène avec ses partenaires est ambitieuse, dynamique, efficace... Mais chaque réussite menée dans chaque région ne prend de sens que par la multiplication, partout en France, de ces réussites... Nous devons l'affirmer de plus en plus fortement ! Le réseau des Conservatoires et donc votre Conservatoire picard l'a particulièrement affirmé en 2011.

Suite à la mobilisation des parlementaires de tous bords – notamment en Picardie – le gouvernement a accepté d'inscrire dans les lois Grenelles 1 et 2 un agrément pour les Conservatoires d'espaces naturels. Cet agrément qui reconnaît la pertinence de nos actions et de nos structures peut être donné par l'Etat et la Région. 2011 a vu la publication du décret qui permet aujourd'hui – notre candidature a été officiellement déposée il y a quelques jours – aux Conservatoires de demander cet agrément. Pour en bénéficier, le Conservatoire qui le demande doit être un Conservatoire... Logique... Doit adhérer à la Fédération... Disposer d'un Conseil scientifique et avoir rédigé un « PAQ », un Plan d'action quinquennal. Nous en avons achevé la rédaction, celui-ci pour permettre à l'Etat et la Région de se positionner doit être soumis à l'avis du CSRPN, ce sera fait en juin. Notre Fédération doit aussi donner un avis : elle vient de le faire, il est, et j'en suis très heureux, positif et appuie notre candidature. Aussi, issu d'une longue démarche de concertation au niveau national comme au niveau régional, nous avons demandé il y a quelques jours notre agrément. Messieurs les représentants de l'Etat et de la Région, vous avez en main notre candidature et je ne peux qu'espérer que, pionniers dans la demande d'agrément, nous puissions main dans la main, nous féliciter d'ici le début de l'automne d'être l'un des premiers Conservatoires d'espaces naturels agréés.

Cet agrément constitue une reconnaissance de notre action et nous permettra d'être plus crédible encore et plus reconnu comme des partenaires essentiels de l'Etat et des collectivités. Cette crédibilité, au nom du réseau et des Conservatoires, notre Fédération l'a renforcée sur le terrain du foncier. En effet, on reproche souvent aux associations pour éviter de les aider à acheter des terrains – garantie forte de pérennité de la gestion – leur caractère d'association qui, selon nos détracteurs – n'offre pas assez de garantie d'inaliénabilité des terrains. Cela relève souvent du procès d'intention. Néanmoins, pour rassurer, la fédération s'est dotée d'un fonds de dotation des Conservatoires qui permet d'accueillir legs, dons et terrains qui se trouvent ainsi « sécurisés » alors que la gestion est évidemment confiée au Conservatoire de la région où se trouve le site.

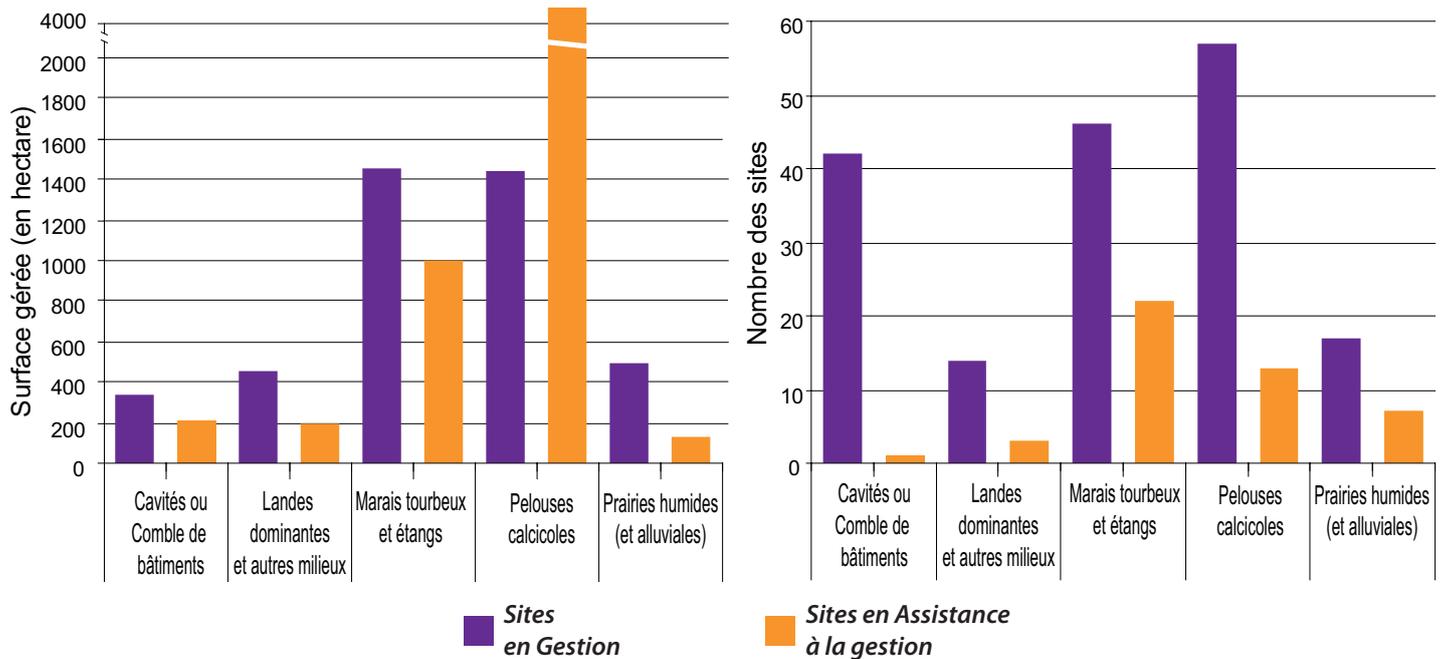
Décidément, sur 2011, notre réseau a beaucoup bougé. Souvenez-vous l'an dernier, en Assemblée générale, je vous demandais de bien vouloir accepter de modifier notre appellation pour passer de « Conservatoire des sites » à « Conservatoire d'espaces naturels », justement pour préparer notre agrément. Eh bien, à l'heure qu'il est, 22 Conservatoires sur 29 ont effectué ce changement de nom. Cela va nous donner à tous une lisibilité, une visibilité qui va nous permettre de peser plus fortement et de faire reconnaître nos actions par le plus grand nombre... Une visibilité encore accrue par – chose impensable – la décision et le travail pour doter les Conservatoires d'espaces naturels et notre Fédération d'un logo commun déclinable dans chaque région. Ce travail – que j'ai eu la chance (lol comme on dit :)) de coordonner au niveau national – a porté ses fruits et nous sommes déjà 20 Conservatoires à être reconnus via ce logo commun. Je sais ce que certains pensent ou penseront : mais qu'importe sa forme ! Qu'importe qu'on l'aime ou pas... L'important c'est l'unité, c'est d'afficher ce visage... Oui, beaucoup de choses ont été faites en 2011... Et comme nous aimons le faire au Conservatoire, ces choses, elles ont été faites grâce à vous... Grâce à vous, adhérents du Conservatoire, grâce à vous bénévoles et administrateurs du Conservatoire, grâce à vous salariés passionnés, compétents et dévoués... Grâce à vous partenaires. Pour que, comme je le disais au début de ce bilan moral, nous redonnions tous ensemble son sens au mot « nature ».

Christophe LEPINE
Président du Conservatoire d'espaces naturels
de Picardie
Secrétaire général de la Fédération
des Conservatoires d'espaces naturels

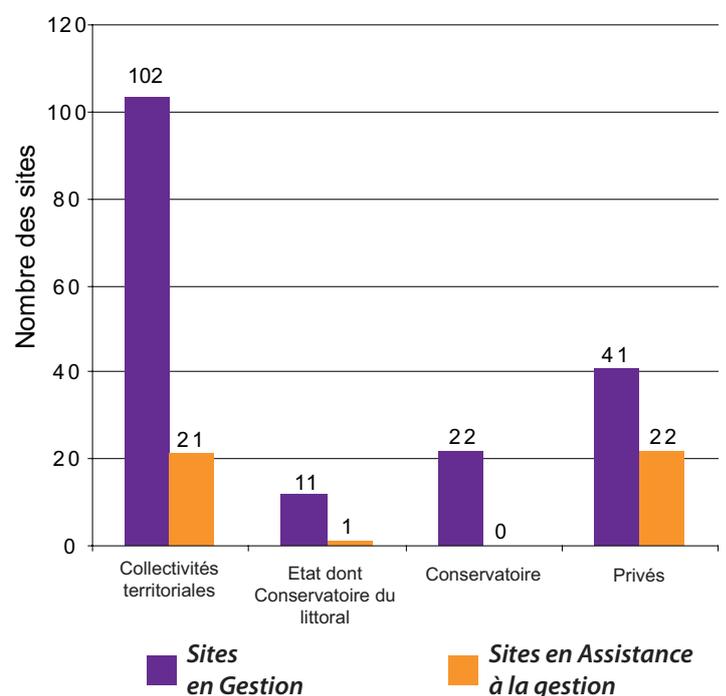
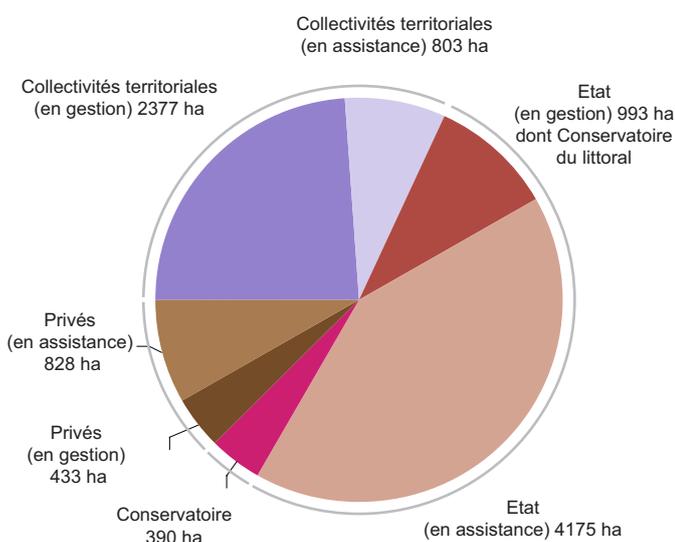
Répartition par type de milieux et par type de propriétaires

Situation au 31/12/2011

Les interventions par type de milieux



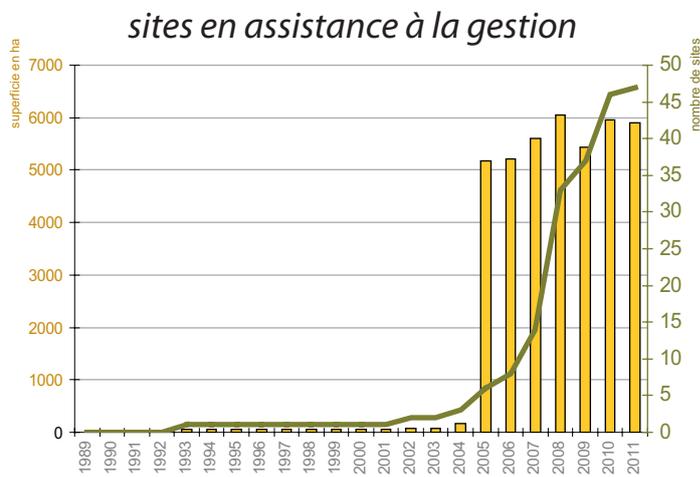
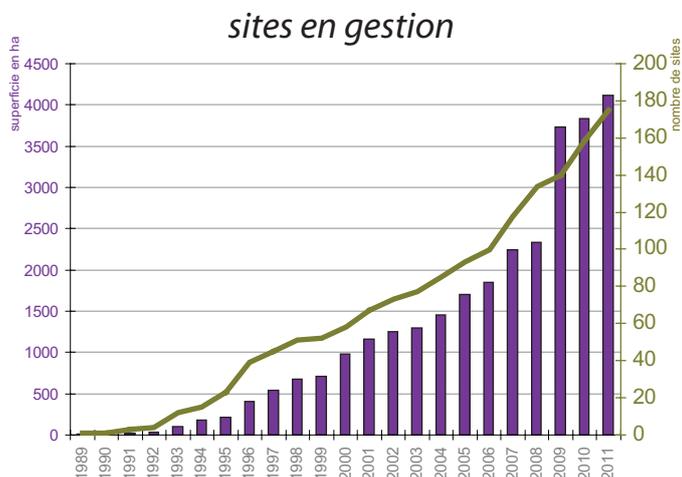
Les interventions par type de propriétaire



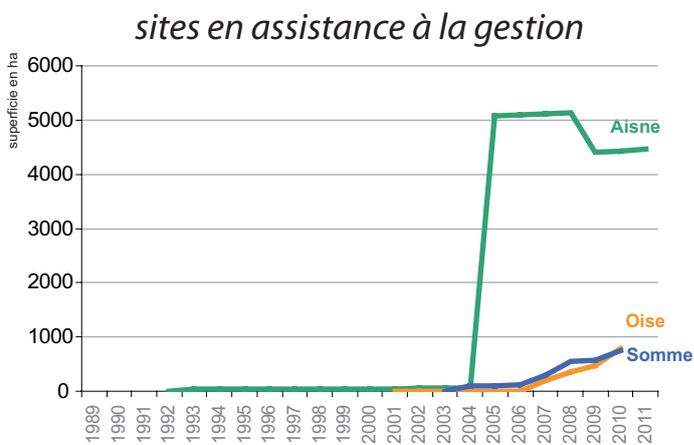
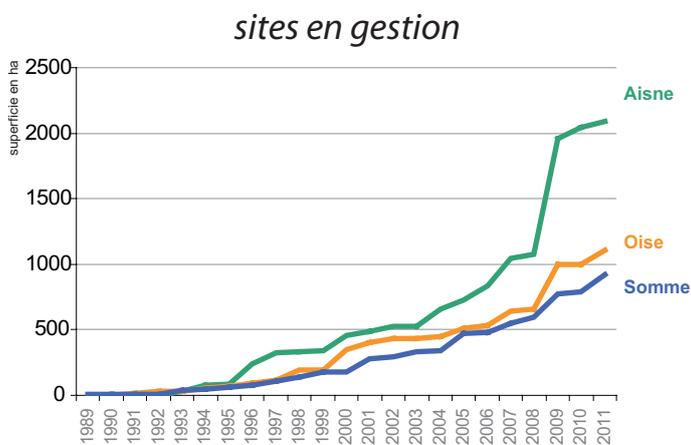
Évolution de la maîtrise foncière

superficie en hectares, situation au 31/12/2011

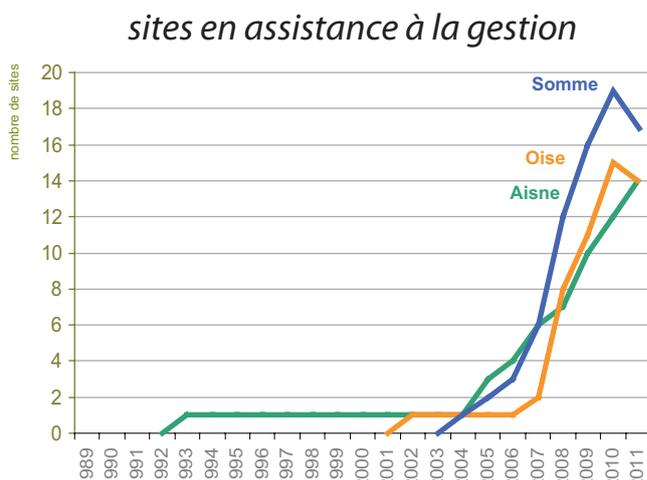
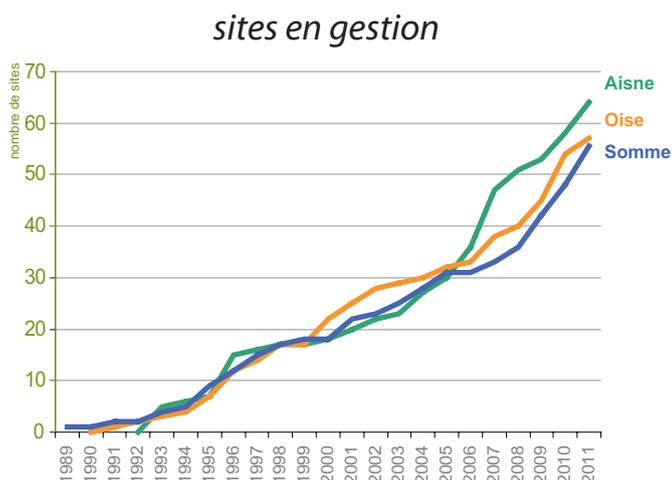
Évolution du nombre de sites et de la superficie - Région Picardie



Évolution de la superficie par département



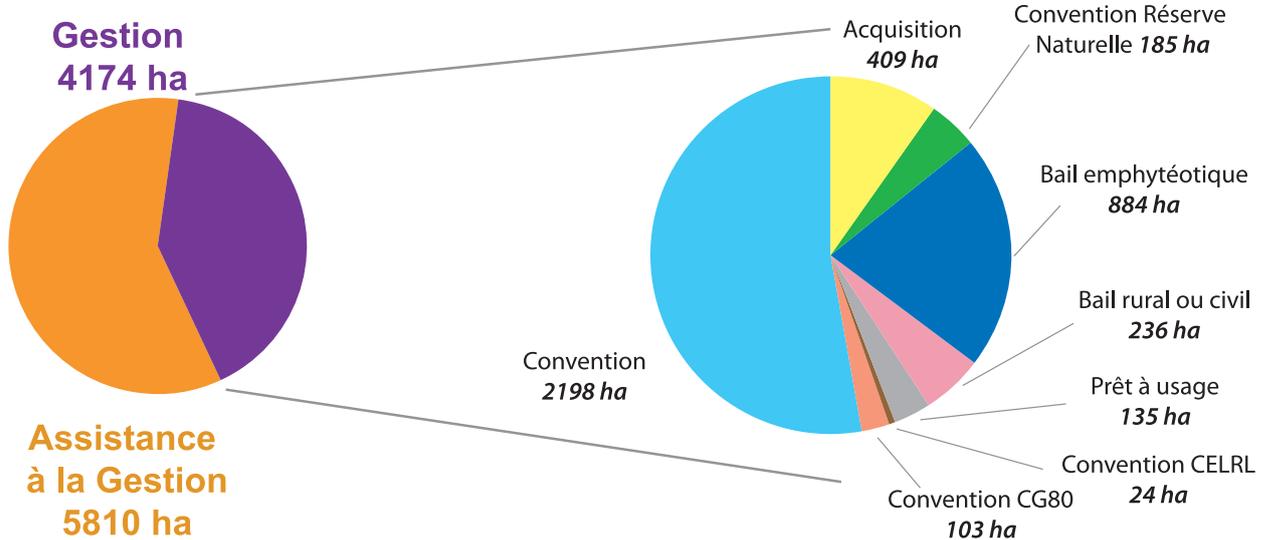
Évolution du nombre de sites par département



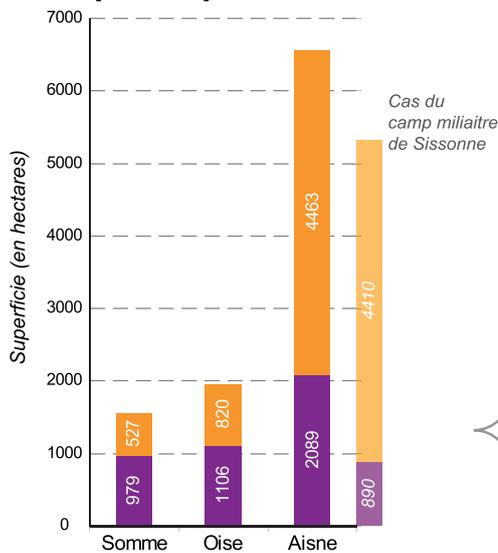
Répartition par type de maîtrise foncière ou d'usage

superficie en hectares, situation au 31/12/2011

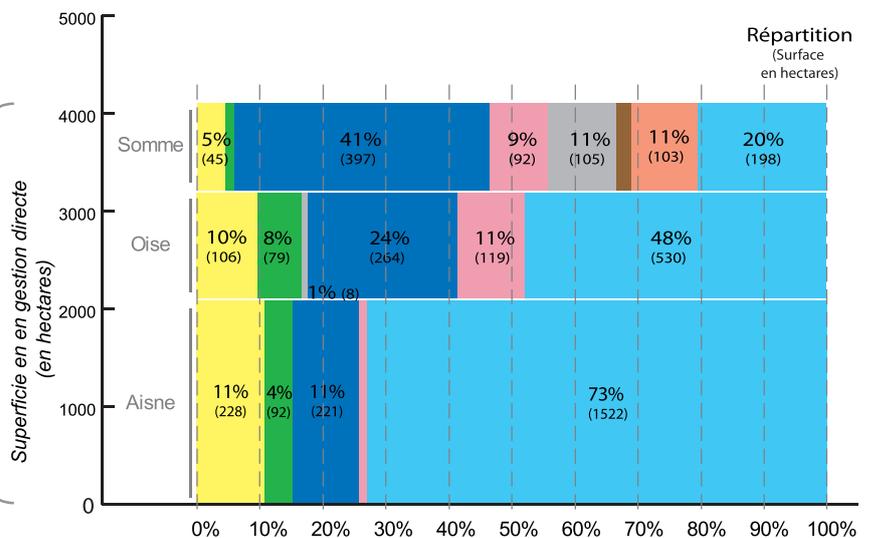
Superficie de sites contractualisés par type de contrats



Surface d'intervention par département

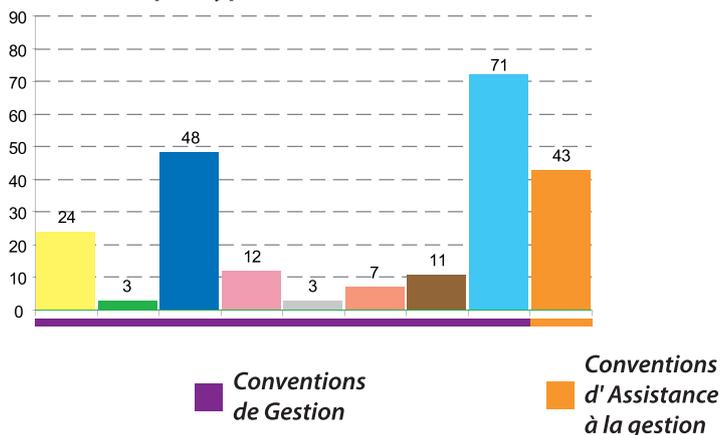


Répartition des surfaces contractualisées* par département



* : un site peut présenter plusieurs types de contrat. Pour l'analyse, seule la maîtrise "dominante" en terme de surface est figurée.

Nombre de sites concernés par type de contrats



Le Conseil scientifique

En 2011, le conseil scientifique s'est réuni à deux reprises, les 4 mai et 21 octobre. La première réunion s'est principalement penchée sur le bilan patrimonial réalisé pour les 20 ans d'action du Conservatoire. Au-delà de la validation formelle de l'étude, le Conseil a proposé de nombreuses pistes de réflexion et de travail, sur l'évaluation de la gestion, les choix de gestion, la gestion des données naturalistes, les analyses à développer. La seconde s'est déroulée pour partie sur le terrain afin d'aborder concrètement les problématiques de gestion hydraulique sur le site du Pendé et leurs conséquences en matière de gestion du milieu, notamment vis-à-vis de l'avenir de la roselière, qui représente un enjeu très important en plaine maritime picarde.

Outils SIG et Bases de données

2011 a vu la mise en œuvre des conventions d'échange de données avec les observatoires flore et faune de Picardie. Une mise à niveau de la base faune flore a été nécessaire pour la prise en compte de nouveaux paramètres permettant d'assurer l'échange de données, ainsi que des améliorations du module d'export. Ainsi les données historiques du Conservatoire ont pu être fournies au CBN Bailleul et à Picardie Nature. Cette mise à disposition de données continue de mobiliser fortement l'équipe SIG du Conservatoire puisqu'au total 42 conventions de mise à disposition de données ont été passées avec divers partenaires (bureaux d'études, universités, collectivités, associations) afin de couvrir différents besoins (aménagement, recherche scientifique, SCOT...). Un guide de l'utilisateur a été rédigé pour la mise en œuvre de la BDD Travaux, y compris la numérisation sous SIG et l'utilisation de GPS, les trois outils étant liés.

Renouvellement de la méthodologie Plan de Gestion

Un groupe de travail constitué de tous les métiers intervenant sur la réalisation des plans de gestion (chargés d'études, mission scientifique, chargés de mission, techniciens, direction et bureau) s'est penché sur le renouvellement de la méthodologie de réalisation des plans de gestion. Quatre réunions thématiques se sont déroulées : processus de réalisation, contenu et format, définition, hiérarchisation des enjeux, construction des objectifs et des opérations, réalisation de fiches opérations. L'objectif global de ce travail est la mise à plat du processus conduisant à la mise en service d'un plan de gestion en vue d'une homogénéisation des pratiques et d'une meilleure efficacité. Cette méthode renouvelée devra être validée par le Conseil scientifique, qui joue un

rôle clé dans ce domaine dans le cadre du futur agrément du Conservatoire. Rappelons que le plan de gestion d'un site, obligation de l'agrément, mais depuis toujours mis en œuvre au Conservatoire répond à plusieurs objectifs :

- Un outil indispensable à la continuité de la gestion et à l'organisation du travail du gestionnaire.
- Un outil de partage avec les acteurs du territoire qui clarifie les objectifs que le gestionnaire veut atteindre au travers d'actions spécifiques.
- Un outil de suivi et d'évaluation de la gestion du site.

L'implication de l'assise citoyenne et bénévole du Conservatoire

509 personnes ont adhéré au 31 décembre 2011.

Pour dynamiser l'assise citoyenne, une journée des Conservateurs bénévoles s'est déroulée le 19 novembre 2011, suivie d'une formation à la tenue de stands. Les dons liés à la cession des frais des bénévoles représentent, en 2011, 9 617 euros.

Contribution à la formation initiale en environnement

Le Conservatoire a accueilli 11 stagiaires au cours de l'année 2010 ; leurs projets ont représenté 798 journées de travail (contre 950 en 2010 et 765 en 2009).

Actions de communication



En mai 2011, le Conservatoire a édité, en partenariat avec la Communauté de communes du Chemin des dames, le livret «A la découverte du patrimoine naturel du Chemin des dames», premier document d'une collection intitulée Nature et territoires.

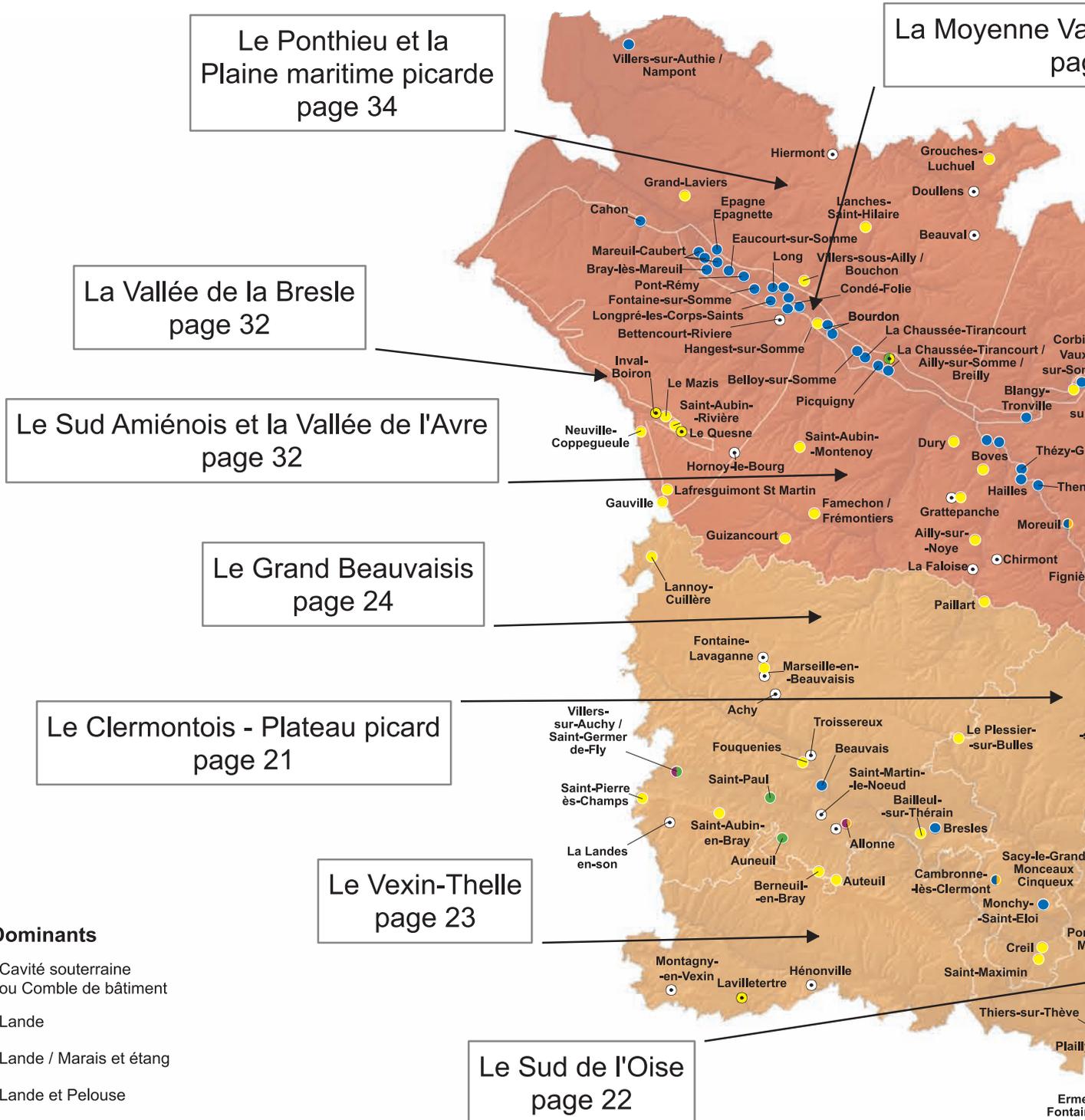
Un nouvel outil de découverte de la faune et la flore picarde a également vu le jour en fin d'année : la plaquette espèces «Orchidées». Celle-ci recense les espèces présentes sur les sites gérés par le Conservatoire.

Le Conservatoire a changé son identité visuelle en octobre 2011. La fin d'année a donc été l'occasion de déployer ce nouveau logo sur les différents supports de communication (papier à en-tête, marquage des véhicules...).

Le Conservatoire est présent sur le réseau social Facebook depuis juillet 2011.

Le site internet du Conservatoire depuis son lancement, en janvier 2011, a reçu 11 000 visites.

Le Conservatoire en Picardie en 2011



Milieus Dominants

- Cavité souterraine ou Comble de bâtiment
- Lande
- Lande / Marais et étang
- Lande et Pelouse
- Lande / Prairie humide
- Marais et étang
- Marais et étang et Pelouse
- Milieux variés
- Pelouse calcicole
- Pelouse calcicole et Cavité souterraine
- Prairie alluviale ou humide
- Prairie humide / Pelouse calcicole / Cavité souterraine

Conservatoire d'espaces naturels Picardie

0 5 10 Kilomètres

Vallée de la Somme
page 28

La Haute Somme
page 30

Le Vermandois - Saint-Quentinois
page 12

La Thiérache
page 12

Le Chaunois
page 14

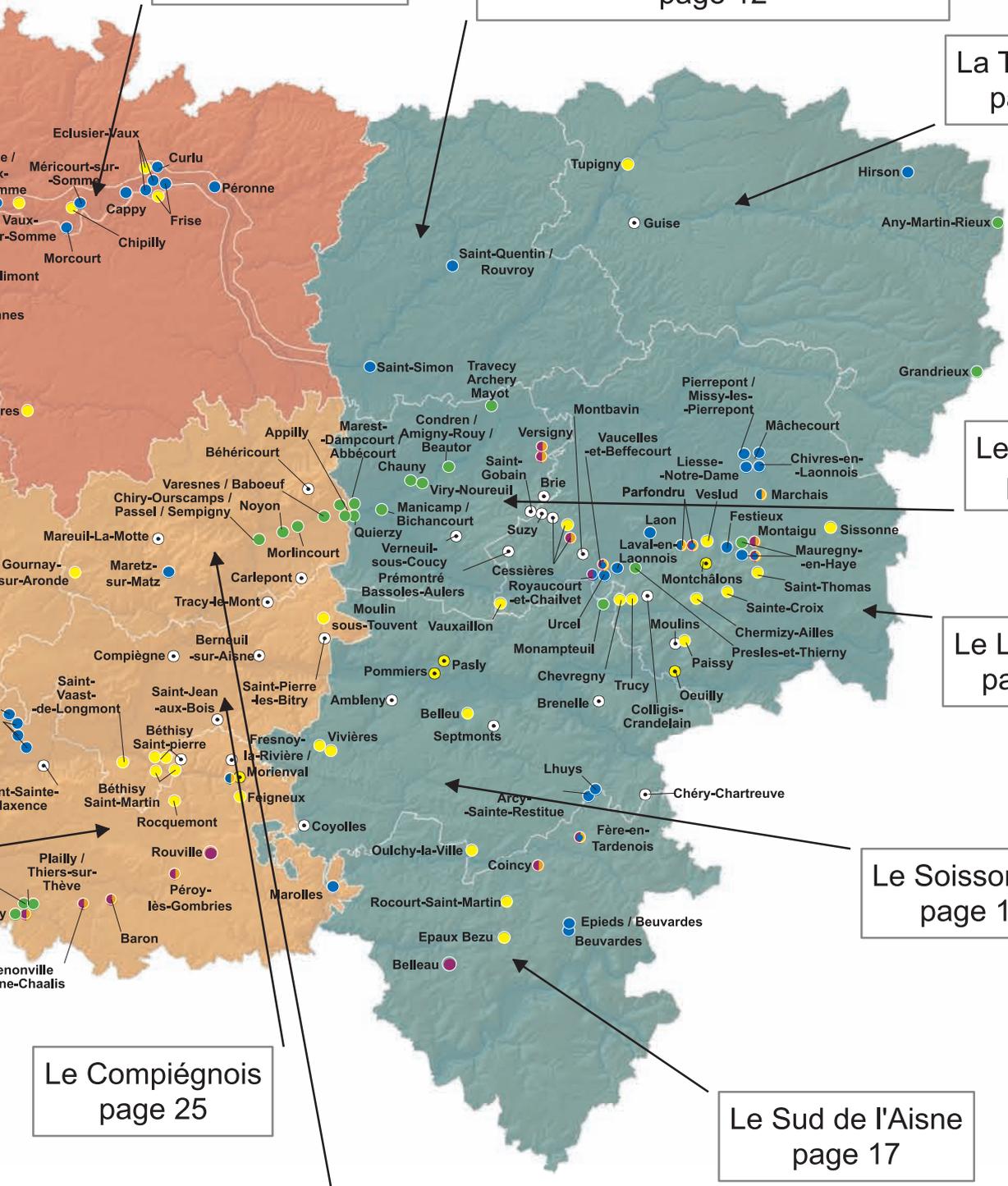
Le Laonnois
page 15

Le Soissonnais
page 13

Le Sud de l'Aisne
page 17

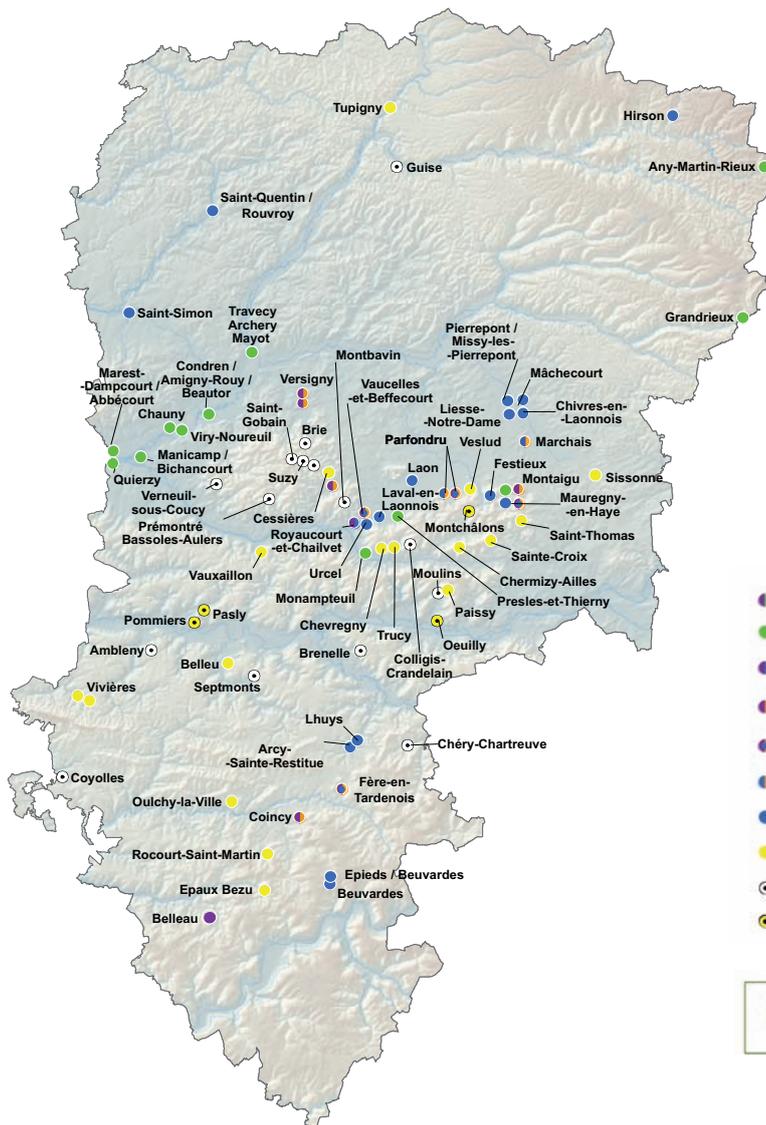
Le Pays des Sources et Vallées
page 25

Le Compiégnais
page 25



Le Conservatoire dans l'Aisne

Fond cartographique : BD-Carthage® / IGN - Paris 2010 / CGIAR-CSI SRTM DTED 2 / NASA



Quelques chiffres...

Sites en gestion directe :
64 sites sur 2088 ha

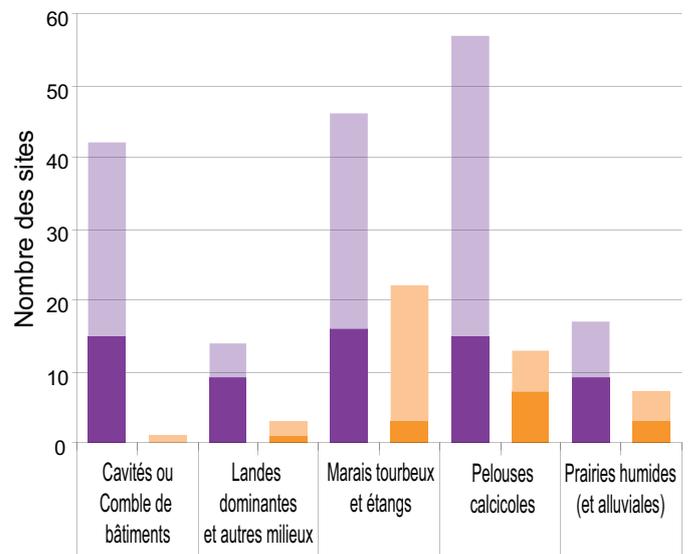
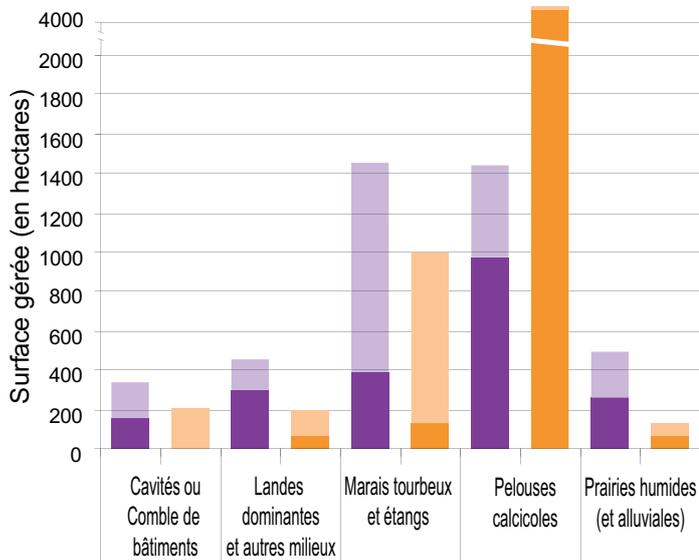
Sites en assistance à la gestion :
14 sites sur 4464 ha

Au total, **78 sites** d'intervention
dans l'Aisne sur **6552 ha**

- Lande / Prairie humide
- Prairie humide ou alluviale
- Lande / Marais et étang
- Lande / Pelouse sur sable
- Lande / Pelouse sur sable / Marais et étang
- Marais et étang / Pelouse sur sable
- Marais et étang
- Pelouse calcicole
- Cavité souterraine
- Pelouse calcicole / Cavité souterraine



Les interventions par type de milieux



- Surface et nombre de sites en Gestion dans l'Aisne
- Surface et nombre de sites en Assistance dans l'Aisne
- Surface et nombre de sites en Gestion en Picardie
- Surface et nombre de sites en Assistance en Picardie

• Liste des sites naturels de l'Aisne

Communes	Nom du site	Milieux dominants	Propriétaire	Maîtrise foncière ou d'usage	Superficie en gestion	Superficie en assistance
Ambly	La Borne Echaffaud	Cavité souterraine	Privé	Gestion	23,08	0
Any-Martin-Rieux	Le Moulin	Prairie humide	Privé	Assistance	0	39,25
Arcy-Sainte-Restitue	Le Marais de Branges	Marais et étang	Commune	Gestion	18,01	0
Belleau	Le Bois Belleau	Lande	Etat	Assistance	0	64,9
Belleu	La Carrière de vignolles	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	8,19	0
Beuvarde	L'Étang de Boutache	Marais et étang	Commune / RFF	Gestion	4,5	0
Brenelle	La Cavité de Valnois	Cavité souterraine	Privé	Gestion	1,23	0
Brie	Les Sites à chauve-souris de Brie	Cavité souterraine / Comble de bâtiment	Commune	Gestion	29,11	0
Cessières	La Croix Girois	Cavité souterraine	Etat (ONF)	Gestion	4,43	0
Cessières	Les Bruyères du Rocq	Lande / Pelouse sur sable	Commune	Gestion	23,43	0
Cessières	Le Mont des Veaux	Pelouse calcicole	Conservatoire	Gestion	0,62	0
Chauny	Les Feuillettes	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	6,63	0
Chermizy-Ailles	Les Communaux	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	7,83	0
Chéry-Chartreuve	Le Limon de veau	Cavité souterraine	Privé	Gestion	2,72	0
Chevregny	Le Mont de Bossu et les Carrières	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	3,12	0
Chivres-en-Laonnois	Les Marais communaux	Marais et étang	Commune	Gestion	29,61	13,51
Coigny	La Hottée du Diable	Lande / Pelouse sur sable	Commune	Gestion	16,14	0
Colligis-Crandelain	La carrière	Cavité souterraine	Privé	Gestion	1,71	0
Condren _ Amigny-Rouy _ Beautor	Condren - Beautor	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	23,1	0
Coyolles	Près du Château	Cavité souterraine	Privé	Gestion	15,36	0
Épaux_Bezu	Les Pelouses de Bézu-les-Fèves	Pelouse calcicole	Privé	Assistance	0	10,67
Épieds _ Beuvarde	L'Étang de la Logette	Marais et étang	Commune	Gestion	26,51	0
Fère-en-Tardenois	Les Bruyères	Lande / Pelouse sur sable / Marais et étang	Commune / Communauté de Communes	Gestion	80,02	0
Festieux	Marais des Hautes de Vignelles	Marais et étang	Société anonyme	Assistance	0	3,32
Grandrieux _ Résigny	Les Prairies sous le Bochet	Prairie alluviale	Communauté de Communes	Gestion	2,9	0
Guise	Château de Guise	Cavité souterraine	Commune	Gestion	0	0
Hirson	La cascade de Blangy	Marais et étang	Commune	Gestion	57,61	0
Laon	Le Domaine de la Solitude	Marais et étang	Commune	Gestion	25,01	0
Laval-en-Laonnois	Les Glonards	Marais et étang	Commune	Gestion	21,19	0
Lhuys	Le Marais de Lhuys	Marais et étang	Commune	Gestion	18,66	0
Liesse-Notre-Dame	Le Grand Marais	Marais et étang	Commune	Gestion	19,17	0
Mâchecourt	Les Etangs de Mâchecourt	Marais et étang	Commune	Assistance	0	26,97
Manicamp _ Bichancourt _ Marest-Dampcourt _ Abbécourt	Manicamp / Bichancourt	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	115,85	0
Marchais	Les Communaux	Marais et étang / Pelouse calcicole	Commune	Gestion	45,34	0
Marest-Dampcourt _ Abbécourt	Marest-Dampcourt	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	16,76	0
Mauregny-en-Haye	Les Prairies du Mont-Hérault	Prairie humide	CCAS	Gestion	8,77	0
Mauregny-en-Haye	Le Grand Marais et le Fleuriché	Marais et étang	Commune	Gestion	22,32	0
Mauregny-en-Haye	La Chambrette	Lande / Pelouse sur sable / Marais et étang	Commune / ONF	Gestion	15,2	0
Monampteuil	Les Prairies de Monampteuil	Prairie humide	Conseil Général de l'Aisne	Assistance	0	16,51
Montaigu	La Lande de Montaigu	Lande / Pelouse sur sable	Commune	Gestion	7,11	0
Montbavin	La carrière de Montbavin	Cavité souterraine	Privé	Gestion	0,67	0
Montchâlons	Les Pelouses de Montchâlons	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Commune	Gestion	1,42	1,77
Moullins	Les Creuttes de Moulins	Cavité souterraine	Commune / Privé	Gestion	0,8	0
Oeuilly	La Pelouse de la Chaouia	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Commune / Privé	Gestion	3,41	3,41
Oulchy-la-Ville	Les pelouses de Montchevillon	Pelouse calcicole	Privé	Assistance	0	12,63
Paissy	La Marnière	Pelouse calcicole	Commune	Assistance	0	10,23
Parfondru	Les Tannières et la Folie	Lande / Pelouse sur sable / Marais et étang	Commune	Gestion	5,6	0
Parfondru	Les Pâtures et les Rutoirs	Marais et étang / Pelouse sur sable	Commune	Gestion	60,48	0
Pasly	Les Carrières de Mahy et sur Saudraies	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Commune	Gestion	11,07	5,5
Pierrepont	Le Marais Saint-Boetien	Marais et étang	Commune	Gestion	9,04	40,45
Pierrepont _ Missy-les-Pierrepont	Les Terrains Julien	Marais et étang	Conservatoire	Gestion	17,56	0
Pommiers	La Gouverne malade et la Pierre Brulée	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Commune	Gestion	8,34	0
Prémontré _ Bassoles-Aulers	Le Trou du Bon	Cavité souterraine	Etat (ONF)	Gestion	49,19	0
Presles-et-Thierry	Les Chichérons	Prairie humide	Privé	Assistance	0	10,79
Quierzy	Quierzy	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	25,38	0
Rocourt-Saint-Martin	La Pelouse	Pelouse calcicole	Privé	Assistance	0	17,86
Royaucourt-et-Chailvet	Les Communaux	Lande / Marais et étang	Commune	Gestion	29,58	0
Saint-Gobain	La Fontaine à la Goutte	Comble de bâtiment	Etat (ONF)	Gestion	13,85	0
Saint-Quentin _ Rouvroy	Le Marais d'Isle	Marais et étang	Commune	Assistance	0	47,53
Saint-Simon	Le Marais de Saint-Simon	Marais et étang	Commune	Gestion	13,86	0
Saint-Thomas	La Pelouse de l'Oppidum du Vieux Laon	Pelouse calcicole	Privé	Assistance	0	12,02
Sainte-Croix	La Montagne	Pelouse calcicole	Commune	Assistance	0	2,15
Septmonts	La Carrière Huet	Cavité souterraine	Conservatoire	Gestion	0,64	0
Sissonne	Le Camp de Sissonne	Pelouse calcicole	Etat (Ministère défense)	Gestion	890	4110
Suzy	Le Trou de l'Enfer	Cavité souterraine	Etat (ONF)	Gestion	16	0
Travecy _ Achery _ Mayot	Travecy / Achery / Mayot	Prairie alluviale	Commune	Gestion	49,42	0
Trucy	Le Grand Savart	Pelouse calcicole	Privé	Gestion	4,98	0
Tupigny	La Falaise de Tupigny	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	1,35	0
Urcel	Le Marais de Comporté	Marais et étang	Conservatoire	Gestion	4,5	0
Vauclles-et-Beffecourt	La carrière	Lande / Pelouse calcicole / Marais et étang	Privé	Gestion	28,89	0
Vauxaillon	Vauxaillon	Pelouse calcicole	Privé	Assistance	0	13,91
Verneuil-sous-Coucy	La Carlette	Cavité souterraine	Privé	Gestion	1,06	0
Versigny	Les Landes	Lande / Pelouse sur sable	Commune	Gestion	91,87	0
Versigny	Les pelouses de la Ferme Neuve	Pelouse sur sable / Prairie humide	Conservatoire	Gestion	6,86	0
Veslud	Les Pelouses des Muternes	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	5,09	0
Viry-Noueuil	La Pierre Aiguisoire	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	9,78	0
Vivrières	La pelouse de Longavesne	Pelouse calcicole	Privé	Gestion	8,59	0
Vivrières	Les Pelouses de l'Épine	Pelouse calcicole	Privé	Gestion	17,35	0

Le Vermandois - Saint-Quentinois

La Réserve Naturelle de Saint-Quentin

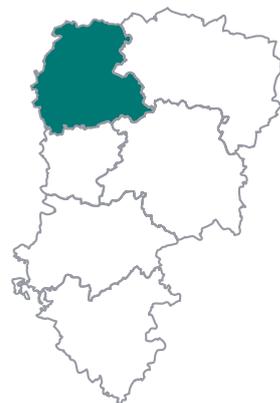
Une évaluation de la mise en œuvre du 3ème plan de gestion a été réalisée dans le cadre de la rédaction du 4ème plan de gestion de la Réserve. Cette évaluation a mis en évidence les résultats obtenus par les opérations de gestion engagées ces dernières années, résultats très positifs pour certaines espèces comme la Renoncule Grande-Douve. Cette évaluation a aussi souligné la nécessité pour développer la qualité écologique globale de la Réserve de développer des actions de gestion d'importance à l'image de l'opération d'étrépage menée en 2011 sur 2 500 m².



Un partenariat avec les Eclaireurs de France

Une convention de partenariat a été signée avec les Eclaireurs et Eclaireuses de France.

Cette convention a pour objet de définir un cadre général de partenariat pour la sensibilisation au patrimoine naturel et la réalisation de travaux de restauration ou d'entretien de sites naturels par des jeunes issus du groupe de Saint-Quentin et de Saint-Gobain des Eclaireurs, sur des sites naturels gérés par le Conservatoire. En 2012, de premières actions sont prévues notamment sur les marais de Saint-Simon et la Réserve Naturelle Nationale des Landes de Versigny.



La Thiérache

Partenariat avec un éleveur

Le Conservatoire a signé une convention d'accompagnement de gestion avec un exploitant agricole d'Any-Martin-Rieux. L'ensemble des prés maigres humides présents au sein d'une quarantaine d'hectares en bordure du Bois des usages et du Petit Gland héberge un patrimoine naturel exceptionnel typique des prairies de Thiérache. Ces prairies hébergent par exemple l'une des rares populations d'Alchémille jaunâtre de la Région.

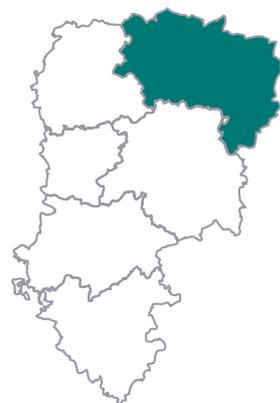
Des chauves-souris au Château

Le 14 Décembre 2011, le Club du Vieux Manoir, gestionnaire du Château de Guise, et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie ont signé une convention de partenariat pour la préservation et la valorisation des chauves-souris qui fréquentent l'hiver différentes parties du château. Le Château de Guise est en effet pour la Thiérache un site d'hibernation majeur pour plusieurs espèces.



Hirson

Cette année un inventaire des bryophytes du secteur du Pas Bayard et de l'Etang de Blangy a permis l'amélioration des connaissances sur cette part de la biodiversité souvent méconnue et peu prise en compte dans la gestion. La gestion des îlots à Scirpe épinglé s'est poursuivie avec l'aide précieuse de l'équipe du CCAS de la ville.





De nouveaux partenariats

Après les conventions déjà signées avec les communes de Pasly et Pommiers sur ce territoire, le Conservatoire a signé à Belleu une convention de partenariat avec la commune pour la gestion de

pelouses calcicoles communales et une convention cadre avec la Communauté d'Agglomération du Soissonnais. Ces nouveaux partenariats illustrent les volontés des collectivités de ce territoire d'une prise en compte et d'une valorisation du patrimoine naturel local. Les travaux récemment menés sur Pasly et Pommiers donnent déjà de très bons résultats avec notamment la restauration de pelouses à Odontite jaune et Barbon pied de poule.



Un nouvel APPB pour la Région

Afin de prévenir la destruction d'espèces végétales protégées par la loi par des fréquentations inadaptées notamment de véhicules à moteur en milieu naturel, le Préfet de l'Aisne a signé le 28 mars 2011 un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope pour les pelouses sèches de Pommiers.

Cavité de Septmont

Grâce au soutien financier apporté par la Fondation Nature-et-Découverte, le Conservatoire a pu acquérir auprès de la société Rocquamat une ancienne carrière souterraine de calcaire. Les entrées de cette carrière seront aménagées en 2012 pour éviter le dérangement d'une centaine de chauves-souris qui la fréquente chaque hiver.



Vivières

Après avoir signé un premier bail emphytéotique en 2010 avec le Conservatoire, un propriétaire privé de Vivières a signé en 2011 un nouveau bail de 18 ans pour une surface de 8ha58ca64a. La forte implication de ce propriétaire et celle d'un éleveur local de brebis Solognot vont ainsi permettre la poursuite de la restauration d'un réseau de pelouses sèches sur ce secteur.



La Réserve Naturelle des Landes de Versigny

Le 3ème plan de gestion de la Réserve a été validé par le Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature le 13 Décembre 2011. Ce nouveau plan de gestion prévoit la poursuite de la gestion pastorale des landes et prairies restaurées ces dix dernières années. Il prévoit également une amélioration des connaissances dans certains groupes d'espèces encore peu étudiés (araignées, coléoptères coprophages...). Ce nouveau plan de gestion met notamment l'accent, après toutes ces années d'importants travaux de restauration, sur la valorisation du site.



L'obtention du « Coup de Cœur du jury » du Prix Jean Roland pour le travail conjoint mené avec le club des ambassadeurs de Versigny du collège de La Fère

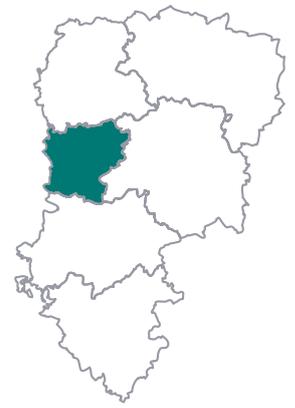
est un encouragement dans cette voie.

En terme d'espèces observées, à noter cette année une espèce végétale de plus réapparue sur la Réserve, la Radiole faux-lin. D'autre part, les travaux de restauration des pièces en eau ont permis d'accueillir de nombreuses espèces de libellules. Ainsi, 2 individus de Leucorrhine rubiconde, espèce migratrice en région Picardie ont été observés au sein de la mare à Zouzou qui constitue un lieu de développement potentiel de l'espèce.



La vallée de l'Oise

Ce début d'année 2011 a été marqué par la sécheresse. La concertation menée entre les services de l'Etat, les chambres d'agricultures de l'Aisne et de l'Oise et le Conservatoire a permis la prise d'un arrêté sécheresse conciliant les besoins d'une dérogation aux dates de fauche avec la prise en compte des enjeux écologiques avec notamment la conservation de bandes refuge pour le Rôle des genêts.



Démarches pédagogiques

Le patrimoine naturel de la vallée est un support pour des démarches pédagogiques menées en partenariat avec la section BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée de Chauny.

Les élèves ont ainsi contribué au suivi du Courlis cendré, de mares et à la réalisation d'une enquête sur la perception de la vallée par les habitants du Pays Chaunois.



Espèce envahissante



Le développement dans la vallée de l'Euphorbe Fausse-Baguette (*Euphorbia x pseudovirgata*), espèce végétale envahissante, reste préoccupant. Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et la Conservatoire Botanique National de Bailleul ont en 2011 précisé la répartition cartographique de cette espèce. Suite à cela et à la réalisation de tests concluants pour son éradication en prairie, un projet de lutte a été monté. De son côté, l'Entente Oise-Aisne a prévu la mise en œuvre de premières opérations d'éradication de l'espèce sur les berges de l'Oise.

Gestion et résultats

Le Conservatoire a poursuivi la mise en œuvre d'opération de gestion. La plus importante de 2011 a consisté en la reconversion de 5Ha de boisements en prairie sur la commune de Manicamp.

Le résultat de gestion le plus spectaculaire pour cette année est l'apparition de plusieurs centaines de pieds de Pulicaire vulgaire dans une mare restaurée à Quierzy. Cette population est ainsi aujourd'hui la plus importante de la vallée.



Trame verte et bleue

Les actions menées sur la vallée depuis une vingtaine d'année par le Conservatoire en collaboration avec différents acteurs dont en premier lieu la profession agricole ont été exposées lors du séminaire de lancement de la démarche d'élaboration du Schéma régional de Cohérence écologique comme un exemple de démarche collaborative pour le maintien et la restauration d'une trame verte et bleue de qualité.



Pierrepont

Le diagnostic écologique du marais Saint-Boëtien a été réalisé. Il a confirmé l'intérêt exceptionnel de cette zone pour la conservation du patrimoine naturel des marais de la Souche.

En 2012, le conservatoire proposera à la commune un programme de gestion pour les 5 prochaines années, programme qui prendra en compte notamment les activités de chasse et de pêche qui ont cours sur ce marais.



Le Laonnois

Liesse-Notre-Dame

Un bilan des travaux d'essouchage réalisés sur les tremblants montre une colonisation des vasques créées par de nombreuses espèces végétales



de grand intérêt comme le Rubanier nain ou l'Utriculaire naine. Parallèlement à ces actions de gestion des opérations pour la valorisation du site continuent à être développées. Le Conservatoire et la commune de Liesse-Notre-Dame ont ainsi réalisé un ensemble d'aménagements labellisés « Tourisme et Handicap » qui permettent une découverte de ce site d'exception en toute sécurité.

Mâchecourt

Suite à un long travail de concertation locale, le Commune, le Conservatoire et l'Office National des Forêts ont élaboré un projet de restauration d'une peupleraie déperissante, en prairie. Les clôtures doivent être posées en 2012 et les bovins arriver au plus tard en 2013.

Syndicat des marais septentrionaux du Laonnois

Un bilan du programme d'action mis en œuvre depuis 5 ans par le Syndicat sur certains fossés qui présentent des enjeux pour le patrimoine naturel a été réalisé. Ce bilan met en évidence des résultats très encourageants sur la majeure partie des linéaires pris en compte. Un nouveau programme intégrant de nouveaux fossés a ainsi été élaboré avec les techniciens du syndicat.



Un nouveau partenariat pour les Collines du Laonnois

Le Conservatoire et la Société Forestière de la Caisse des dépôts ont signé une convention de partenariat pour la restauration d'un marais situé sur la commune de Festieux. Ce marais qui héberge une petite population de Gentiane des marais et un bas-marais à Choin noirâtre est typique des marais de pente des collines du laonnois. Un contrat Natura 2000 sera mis en œuvre dès 2012 pour engager sa restauration.



Contrat NATURA 2000

Les sites de Missy-les-Pierrepont, Chèvres-en-Laonnois, Liesse-Notre-Dame, Pierrepont et Marchais ont continué à bénéficier de travaux de gestion écologiques financés au travers des contrats de gestion Natura 2000.

Le Camp de Sissonne

Plusieurs évènements ont marqués l'année 2011. En juin, de nombreux naturalistes se sont réunis durant un week-end pour mettre leurs compétences au profit d'une meilleure connaissance de la diversité biologique du camp. En octobre la première transhumance des moutons jusque la ferme de Montloué a été un grand succès. Enfin, le Conservatoire a assisté le camp dans le dépôt d'un dossier de sollicitation du Fond d'Intervention pour l'Environnement du ministère de la Défense pour la mise en œuvre d'un programme ambitieux de restauration de 70 ha de clairières. Ce projet a été retenu au niveau national et sera mis en œuvre en 2012.

La vallée d'Ardon

L'année 2011 a notamment été marquée par la signature d'une convention de partenariat avec la commune de Laval-en-Laonnois et l'Office National des Forêts pour la restauration d'une zone qui héberge une tourbière à sphaignes et des vasques à Linaigrette à feuilles étroites. La poursuite du pâturage au Domaine de la Solitude donne de très bons résultats sur la restauration des habitats naturels. Un nouveau contrat Natura 2000 a été déposé pour la poursuite de la restauration du marais de Parfondru, site pour lequel le plan de gestion est en cours de renouvellement.





Le marais de Fère-en-Tardenois

Un bilan de quatre années de travaux de restauration écologique du marais de la Pelle a mis en évidence un impact très positif des actions sur la restauration des végétations de

hautes herbes à Aconit napel. L'Aconit, également appelée Casque de Jupiter, a en effet colonisé de nombreux secteurs où elle n'était pas présente, ce qui fait aujourd'hui de la population de Fère-en-Tardenois vraisemblablement la plus importante de Picardie.



L'acquisition de Pin-up et Grenadine deux vaches Pie-noires par la commune de Fère-en-Tardenois va également permettre la restauration d'autres types d'habitats

naturels remarquables dans le marais.

Crapauduc de Beuvarde : 4ème Edition !

Initié en 2008 dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille, le dispositif de crapauduc a été de nouveau mis en place au bord de la Route Départementale 85 au niveau de l'Étang de la Logette. Nouveau record avec 14 333 amphibiens observés mais avec des évolutions différentes selon les espèces. On note ainsi toujours une progression du nombre de Crapaud commun (10 802) alors que le nombre de grenouilles est en baisse. Pour les Tritons les effectifs de palmé et ceux d'alpestre (205) en forte hausse.

Cette année, de multiples animations auprès des écoles ont été réalisées et valorisées dans les médias.



Ru de Crogis

Un premier comité de pilotage pour la préservation de la population d'Ecrevisse à pieds blancs du Ru de Crogis à Essômes-sur-Marne s'est réuni en 2011. Le Conservatoire a participé à un nouvel inventaire de la population réalisé le 5 Juillet 2011 par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA). Cet inventaire a révélé que la population du ru de Crogis de cette Ecrevisse autochtone semble actuellement la plus importante population connue en Picardie. Le comité de pilotage se réunira de nouveau en 2012 pour étudier la mise en place d'actions concrètes de préservation de cette population.



T. Schwab / ONEMA

Marais de Branges

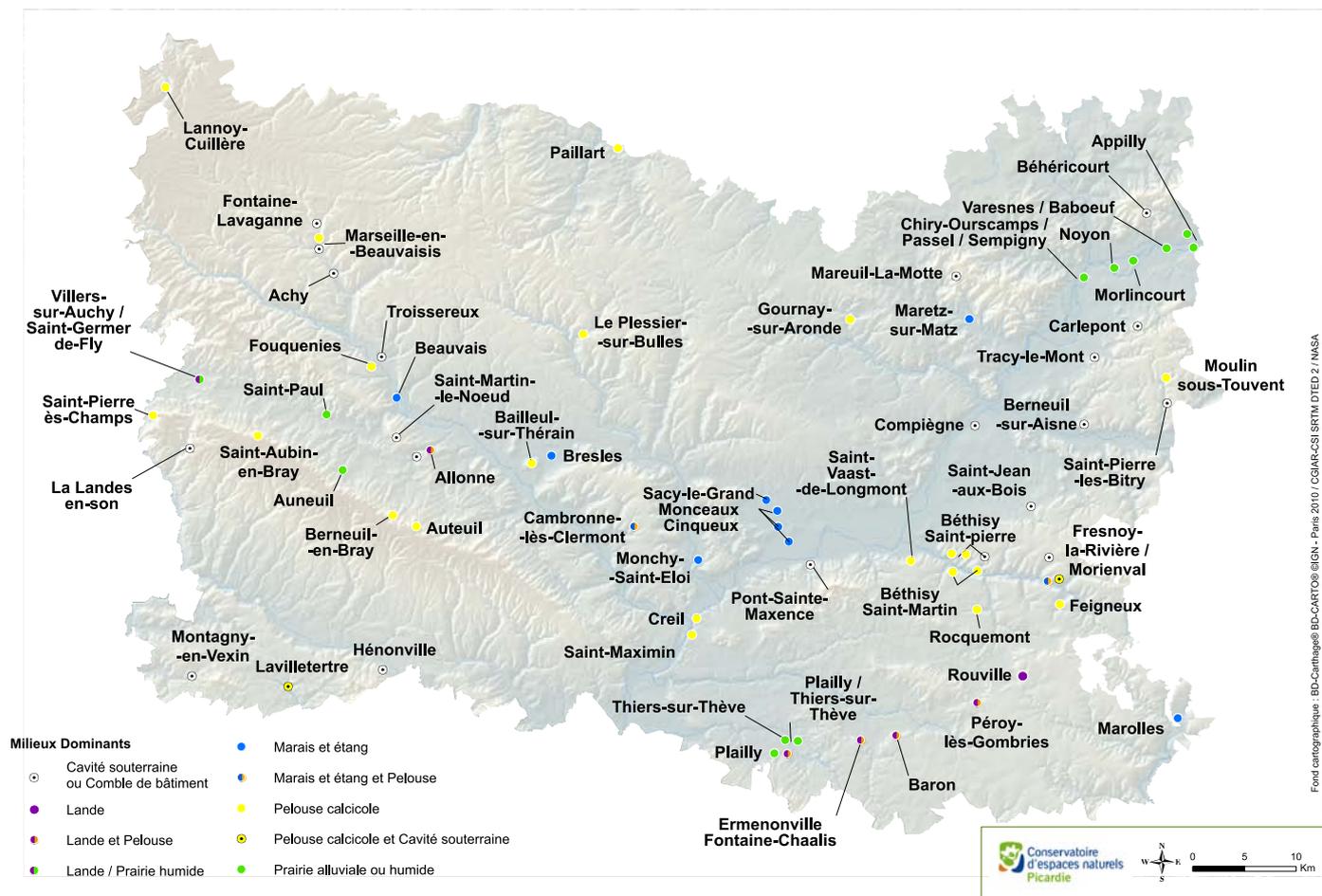
Depuis 2008 la population de Grassette commune ne cesse d'augmenter passant de 200 pieds à plus de 1000 pieds, le Sénéçon à feuilles spatulées de 4 pieds à 60 pieds. La restauration du marais pose cependant encore, compte tenu des contraintes de portance des sols, des questions techniques de réalisation des interventions mécanisée à plus grande échelle. L'année 2011 a ainsi été l'occasion de tester de nouveaux matériels pour optimiser la gestion et de poursuivre avec les prestataires les réflexions sur des innovations à apporter à certains outils.



Accompagnement de projets sur la Communauté de communes de Château-Thierry

Le Conservatoire a apporté dans le cadre de la cellule d'assistance technique zones humides développée en partenariat avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, un conseil scientifique et technique pour le développement de projets pour la gestion de zones humides. Plusieurs sites comme l'espaces Essartier à Brasles, la zone humide de la Conge à Etampes ou encore le vallon du ru de Chierry ont notamment fait l'objet d'une visite de terrain.

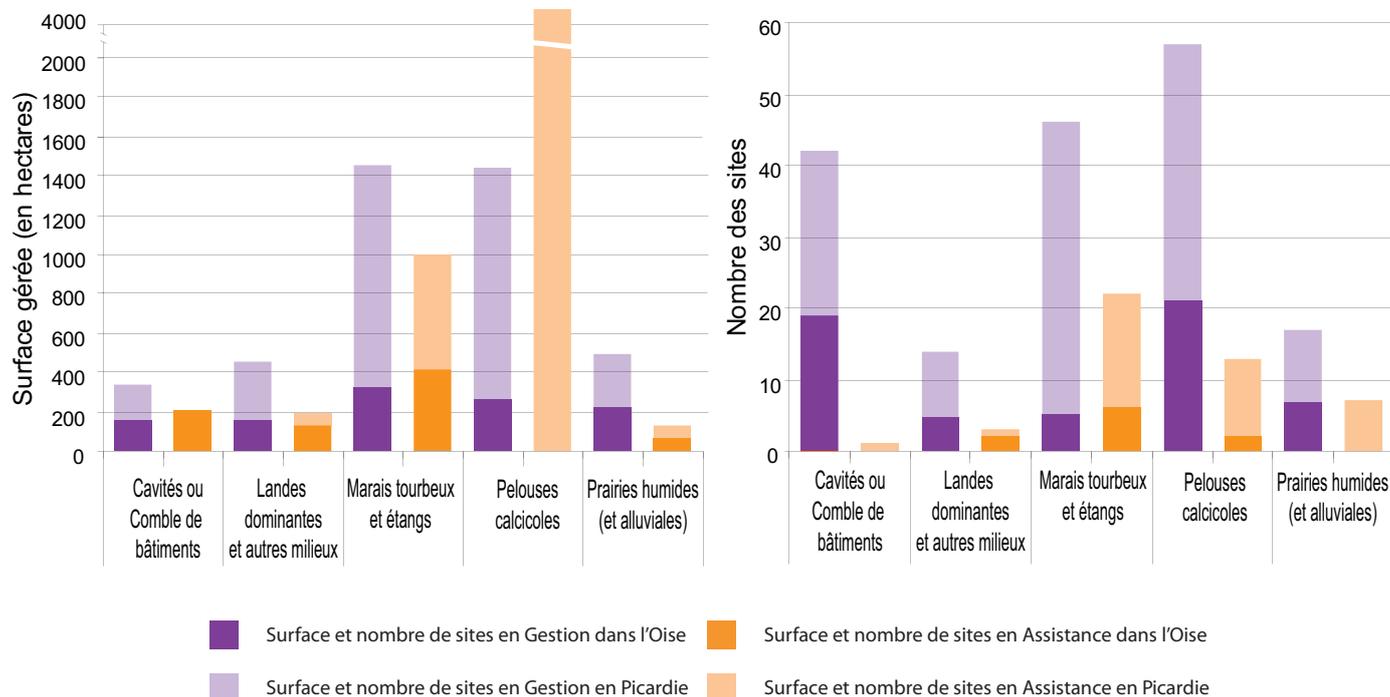
Le Conservatoire dans l'Oise



Quelques chiffres...

Sites en gestion directe : **57 sites sur 1107 ha** Sites en assistance à la gestion : **15 sites sur 820 ha** Au total, **72 sites d'intervention dans l'Oise sur 1927 ha**

Les interventions par type de milieux



• Liste des sites naturels de l'Oise

Communes	Nom du site	Milieux dominants	Propriétaire	Maîtrise foncière ou d'usage	Superficie en gestion	Superficie en assistance
Achy	Le Château	Comble de bâtiment	Privé	Gestion	0,07	0
Allonne	Le Bois des coutumes	Lande / Pelouse sur sable	Commune	Gestion	16,94	0
Allonne	Les Carrières Saint Pierre	Cavité souterraine	Etat	Gestion	0,73	0
Appilly	La Grande Pâture	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	12,46	0
Appilly	Les Prés d'Héronval	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	5,83	0
Auneuil	La Prairie d'Auneuil	Prairie humide	Privé	Assistance	0	1,54
Auteuil	Les Larris d'Auteuil	Pelouse calcicole	Commune / Privé	Gestion	18,82	0
Bailleul-sur-Thérain	Le Mont César	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	17,42	0
Baron	Pierre l'Hermite	Lande / Pelouse sur sable	Privé	Assistance	0	25,81
Beauvais	Le marais de Saint-Just	Marais et étang	Commune / Privé	Assistance	0	74,58
Béhéricourt	Carrière souterraine de Bois Gras	Cavité souterraine	Privé	Gestion	75,16	0
Berneuil-en-Bray	Le Mont Florentin	Pelouse calcicole	Commune / CSNP	Gestion	11,41	0
Berneuil-sur-Aisne	Le Domaine de Sainte-Claire	Parcelle forestière / cavité souterraine	Privé	Assistance	0	206,42
Béthisy-Saint-Martin	Le larris de Puisière	Pelouse calcicole	Privé	Assistance	0	1,18
Béthisy-Saint-Martin	La Tête de Pigau	Cavité souterraine	Privé	Gestion	1,55	0
Béthisy-Saint-Martin	La Sablonnière	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	0,41	0
Béthisy-Saint-Pierre	La Cavée des vaches	Pelouse calcicole	Commune / privé	Gestion	2,14	0,1
Béthisy-Saint-Pierre	Le Bois de Beaumont	Pelouse calcicole	Privé	Gestion	8,3	0
Bresles	Le Marais de Bresles	Marais et étang	Commune	Gestion	204,72	0
Cambronne-lès-Clermont	La Vallée Monnet et le Marais de Berneuil	Marais et étang / Pelouse calcicole	Commune / ONF	Gestion	30,66	0
Carlepont	Le Bois de la Montagne	Cavité souterraine	Commune	Gestion	30,63	0
Chiry-Ourscamps _ Passel _ Sempigny	Chiry-Ourscamps	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	5,69	0
Compiègne	Le Château Impérial	Comble de bâtiment	Privé	Gestion	0	0
Creil	Le Coteau de la Garenne	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	19,22	0
Ermenonville _ Fontaine-Chaalis	Mer de Sable	Lande / Pelouse sur sable	Privé	Assistance	0	106,67
Feigneux	Le Coteau du Châtel	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	3,15	0
Fontaine-Lavaganne	L'Eglise	Comble de bâtiment	Commune	Gestion	0	0
Fouquénies	Les coteaux du Thérain	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	15,79	0
Fresnoy-la-Rivière	Le Marais et les Petits Monts	Marais et étang / Pelouse calcicole	Commune	Gestion	27,53	0
Gournay-sur-Aronde	Le Larris de mon Oncle Sam	Pelouse calcicole	Privé	Gestion	4,05	0
Hénonville	Carrière d'Hénonville	Cavité souterraine	Commune	Gestion	2,7	0
La Landes-en-son	Le Bois de la Lande	Cavité souterraine	Privé	Gestion	9,35	0
Lannoy-Cuillère	Les Larris de Lannoy-Cuillère	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	18,97	0
Lavilletterre	Le Plateau et l'Etang	Pelouse calcicole / Cavité souterraine / Marais et étang	Commune	Gestion	6,5	0
Le Plessier-sur-Bulles	Le Cul de la Lampe	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	4,42	0
Marest-sur-Matz	Marais Quint	Marais et étang	Privé	Assistance	0	17,35
Mareuil-La-Motte	Carrière de Mareuil	Cavité souterraine	Commune	Gestion	0,24	0
Marolles	Le Marais de Bourneville	Marais et étang	Commune	Gestion	12,76	0
Marseille-en-Beauvaisis	Le Larris des Terres Blanches	Pelouse calcicole	Privé	Gestion	3,68	0
Marseille-en-Beauvaisis	Le Petit Blamont	Cavité souterraine	Privé	Gestion	0,11	0
Monceaux	Le Marais communal	Marais et étang	Commune	Assistance	0	64,36
Monceaux	Le Grand Marais	Marais et étang	Commune	Assistance	0	24,05
Monchy-Saint-Eloi	Le Marais et la Grande Prairie	Marais et étang	Commune	Gestion	47,53	0
Montagny-en-Vexin	Les Grandes Carrières	Cavité souterraine	Privé	Gestion	1,33	0
Morienvil	Carrière de La Couture	Cavité souterraine	Privé	Gestion	0,03	0
Morienvil _ Fresnoy-la-rivière	La pelouse de Pondron	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Privé	Gestion	4,66	0
Morlincourt	Morlincourt	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	2,16	0
Moulin-sous-Touvent	Les Larris de Moulin-sous-Touvent	Pelouse calcicole	Privé	Gestion	9,1	0
Noyon	Les Prairies inondables de Noyon	Prairie alluviale	Commune	Gestion	91,04	0
Paillart	La Sole des Mauvaises Terres	Pelouse calcicole	Conservatoire	Gestion	0,52	0
Péroy-lès-Gombries	La Pierre Glissoire	Lande / Pelouse sur sable	Commune	Gestion	14,84	0
Plailly	Le Bois de Morrière	Lande / Pelouse sur sable	Privé	Gestion	61,07	0
Plailly	Les Prairies de la Thève	Prairie humide	Privé	Assistance	0	29,02
Plailly _ Thiers-sur-Thève	Les Prairies de la Thève	Prairie humide	Privé	Assistance	0	21,62
Pont-Sainte-Maxence	Le Mont Calipet	Cavité souterraine	Commune	Gestion	0,32	0
Rocquemont	Le Coteau de Baybelle	Pelouse calcicole	Privé	Gestion	17,37	0
Rouville	Les bruyères de Rouville	Lande	Privé	Gestion	30,33	0
Sacy-le-Grand	marais communaux	Marais et étang	Commune	Assistance	0	37,61
Sacy-le-Grand _ Monceaux _ Cinqueux	Le Marais des sources	Marais et étang	Privé	Assistance	0	198,08
Saint-Aubin-en-Bray	Les Larris	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	2,53	0
Saint-Jean-aux-Bois	Le clos	Comble de bâtiment	Privé	Gestion	0	0
Saint-Martin-le-Noeud	Les Grottes	Cavité souterraine	Conservatoire	Gestion	0,61	0
Saint-Maximin	Les Pelouses du Château Lavarsine	Pelouse calcicole	Région	Assistance	0	5,77
Saint-Paul	Les communaux (carpentier)	Prairie humide / Boisement	privé	Gestion	22,72	0
Saint-Pierre-ès-Champs	RNR - Larris et tourbières	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	79,43	0
Saint-Pierre-les-Bitry	Carrière Libertreux	Cavité souterraine	Privé	Gestion	23,24	0
Saint-Vaast-de-Longmont	Les Pelouses	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	8,3	0
Thiers-sur-Thève	Les Prairies de la Thève	Prairie humide	Privé	Assistance	0	5,9
Tracy-le-Mont	Le Château d'Ollencourt	Comble de bâtiment	Privé	Gestion	0	0
Troissereux	Le Château de Troissereux	Comble de bâtiment	Privé	Gestion	11,83	0
Varesnes _ Baboeuf	La Grande Pièce et les Echelles	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	78,64	0
Villers-sur-Auchy _ Saint-Germer-de-Fly	Les Pâtures	Lande / Prairie humide	Conservatoire / Commune	Gestion	27,91	0

Avec le Conseil général de l'Oise

Deux dossiers ont particulièrement occupé les équipes du Conseil général de l'Oise et du Conservatoire :

- la rédaction d'une convention pluriannuelle d'objectifs, pour trois ans (2012-2014),
- et divers travaux pour une amélioration de la mise en œuvre des mesures compensatoires.

Ces derniers travaux ont très rapidement été partagés avec les services de l'Etat (DREAL Picardie). Ils ouvrent des perspectives nouvelles d'intégration entre différentes politiques d'aménagements du territoire et la politique Espaces Naturels Sensibles du département : des terrains acquis dans le cadre de mesures compensatoires pourraient par exemple devenir à terme, une fois remplies les obligations réglementaires, des sites gérés et valorisés du réseau des espaces naturels sensibles.

La convention pluriannuelle d'objectifs a pour grand intérêt de donner de la visibilité à moyen terme aux deux partenaires signataires.

Principaux apports des nouveaux sites contractualisés dans l'Oise

La contractualisation de sites en vallée de l'Automne se poursuit grâce aux collaborations locales entretenues avec Béthisy Nature et le Bureau d'étude Ecothème, opérateur local pour la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000.

La tête de Pigau (cavité à chauves-souris) est aujourd'hui entièrement préservée. La conservation du Bois de Beaumont et des pelouses de



Béthisy-Saint-Pierre, avec Béthisy Nature, permettra de sauvegarder une belle population de Limodore à feuille avortée et de Laïche humble. Pour cette dernière espèce, la population est peut-être la plus imposante de la Vallée de l'Automne, car elle compte plus de mille pieds. Les boisements associés seraient aussi intéressants pour la préservation des chauves-souris, et en particulier du Murin de Bechstein.

Enfin, l'extension des zones humides contractualisées grâce à la détermination de la commune de Fresnoy-la-Rivière autorisera l'engagement d'une réflexion sur l'éventualité d'une reconversion de peupleraie en boisements alluviaux ou en autres milieux.

Dans les Marais de Sacy, la signature d'une convention tripartite entre le Conservatoire, la commune de Les Ageux et le Syndicat mixte des Marais de Sacy va non seulement encadrer la mise en œuvre d'un contrat Natura 2000, mais

aussi donner lieu en 2013 à la réalisation d'un plan de gestion intégrant patrimoine naturel et patrimoine eau. Le Marais de Les Ageux se trouve dans la continuité des Marais communaux de Monceaux et pourrait bien révéler des potentialités similaires. Les premières investigations ont mis en évidence la présence d'herbiers aquatiques à Potamot coloré et utriculaire.

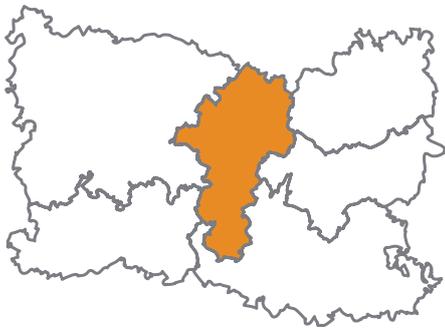


En pays d'Oise et d'Halatte, le Conservatoire, le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France et la commune de Pontpoint ont signé une convention pour la mise en tranquillité de la cave du Mont Calipet qui est à ce jour le seul site connu en Halatte fréquenté en hiver par le Petit Rhinolophe.

En Vexin-Thelle, la contractualisation du Marais de Reilly est à inscrire au bénéfice du travail engagé entre le Conservatoire et le Centre régional de la Propriété Forestière dans le cadre du programme Multifor portant sur l'étude de la multifonctionnalité des boisements de Picardie.



Depuis quelques années, plusieurs populations de Laïche de Maire et de Mouron délicat ont été redécouvertes en Vexin-Thelle, et le Marais de Reilly est l'un des sites abritant ces deux espèces végétales protégées par la loi, illustrant probablement le caractère légèrement plus thermophile et plus atlantique de ce territoire picard.



Le Clermontois - Plateau picard

Les Marais de Sacy en actions

Le Syndicat mixte des Marais de Sacy, porteur de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000, a lancé durant le printemps un appel d'offre pour une assistance scientifique et technique. La proposition du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a été retenue.

Les objectifs des contrats ont été légèrement dépassés : deux nouveaux contrats ont été signés, un avec la commune de Les Ageux et un autre avec un propriétaire privé sur la commune de Rosoy. 4 autres contrats ont été suivis. La restauration de plusieurs secteurs est bien engagée et il faudra sans nul doute commencer à réfléchir aux modes d'entretien à mettre en œuvre ensuite.



Syndicat mixte, communes et Conseil Général de l'Oise, s'accordent à penser que fauche et pâturage pourraient s'articuler de telle manière que le marais deviendrait auto-productif : le « foin » produit servirait à l'affouragement des animaux présents en marge des marais en hiver. La seconde génération de contrats Natura 2000 devrait faciliter cette évolution et garantir sur la durée les effets des travaux de restauration.

En certains endroits, la mise en pâture plus tardive, la mise en défens de mares ou de bords de rives, et le respect d'une pression de pâturage plus légère semble avoir favorisé l'expression de cortège de plantes remarquables : les populations de Choin noirâtre et de Fougère des marais se redéplient, et la découverte par le Bureau d'Etude Biotope d'un pied d'Osmonde royale est probablement liée à ces expériences menées principalement par les équipes techniques du Conseil Général de l'Oise et suivies par le Conservatoire et le Syndicat mixte. La fauche retardée de prairies tourbeuses mise en place avec les

locataires du marais communal de Monceaux a permis une augmentation très nette des pieds de Gentiane pneumonanthe fleuris qui sont passés de 126 en 2009 à près de 250 en 2011.

Populations de mollusques, de batraciens, de criquets, de papillons de nuit et de jour sont également suivies afin de rendre compte des effets de la gestion sur l'état de conservation des habitats naturels présents. Le Conservatoire a également très modestement participé à une étude sur les espèces invasives commandée par les services de l'Etat (DREAL Picardie) au bureau d'étude Biotope, suivie par le Conservatoire Botanique National de Bailleul et relayée sur le terrain par le Syndicat mixte des Marais de Sacy et la Fédération des chasseurs de l'Oise.

Du Mont César au Marais de Bresle

Un premier contrat Natura 2000 pour la restauration des pelouses du Mont César a été signé en fin d'année 2011. Ces travaux devraient permettre d'offrir de plus vastes surfaces de pelouses ouvertes aux espèces emblématiques de ce coteau calacaro-sabulicole telles que le Fumana couché qui s'étend à la faveur des travaux menés ces dernières années. De plus, ces espaces pourront par la suite intégrer le plan de pâturage ovin mis en place pour l'entretien du site. En complément, le clairiérage des boisements de lisière devraient se révéler favorable au maintien et au développement des espèces de bois clairs tel le Limodore à feuilles avortées, superbe orchidée protégée par la loi.



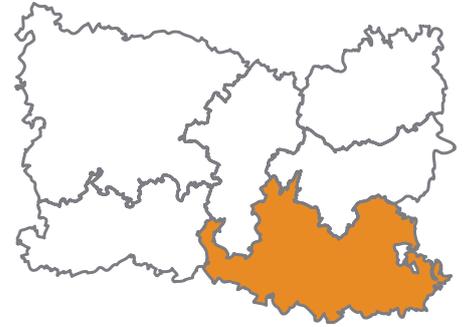
Les études préalables pour la restauration de la Trye à travers le Marais de Bresle se sont poursuivies. Le plan de travail pour la restauration des marais a été achevé. L'ensemble sera présenté à la commune propriétaire des lieux en début d'année 2012. Dans cette perspective, le Conservatoire a actualisé la cartographie des fossés les plus riches en patrimoine naturel. Une attention particulière sera portée aux végétations à Pigamon jaune, plante-hôte d'un papillon de nuit rarissime en France, la Phalène sagittée et aux prairies humides, habitat naturel de l'Écaille du Plantain en voie d'extinction en Picardie.

Le Sud de l'Oise

Les travaux communs avec le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France se sont poursuivis. Les priorités demeurent l'étude et la préservation des continuités écologiques et de l'attractivité de ce territoire riche en patrimoine naturel, paysager et historique. Dans cet esprit, le Conservatoire et le PNR Oise-Pays de France ont encadré deux stages sur les réseaux de milieux fleuris. Ces études ont été l'occasion de dresser un premier état des lieux sur 5 secteurs du territoire. Elles confirment le démantèlement des réseaux de milieux fleuris herbacés à plusieurs échelles, mais identifient aussi des ensembles de sites toujours fonctionnels. L'enjeu est aujourd'hui, comme cela a pu se faire pour le réseau de landes, de proposer des plans d'actions restaurant un certain nombre de cœurs de nature, de sites relais et de corridors, en impliquant les acteurs locaux. Le développement des plans d'actions nécessite plusieurs années de mise en œuvre. Les suivis scientifiques associés permettront de faire le bilan de ceux-ci au bout de quelques années : flore et insectes pollinisateurs (notamment papillons de jour) sont les principaux éléments suivis.

Ainsi, des perspectives de collaborations sont apparues avec l'Office National des Forêts, l'Institut de France et France Galop, sur des espaces intraforestiers ou situés en bord de terrains hippiques riches en fleurs et en papillons. L'objectif est aussi de préserver durablement au moins deux espèces de ces papillons devenus rares et menacés d'extinction dans le département de l'Oise. Pour au moins l'une d'entre elles, il est question de rédiger un plan d'actions régional, auquel serait convié l'ensemble des acteurs concernés.

D'importants travaux d'étrépage ont été réalisés au Parc Astérix pour la conservation du Millepertuis des marais, une des deux dernières populations picardes. Les travaux de restauration des pelouses sableuses semblent aussi très favorables à l'extension de la Violette des chiens et de la Pulmonaire à longues feuilles. Par ailleurs, l'entretien



par pâturage a été renouvelé pour la deuxième année consécutive, avec des résultats intéressants notamment sur la dynamique de la canche flexueuse tout en maintenant les cortèges d'invertébrés remarquables.

En Valois, les travaux de restauration des landes de Rouville ont été engagés et donnent pleines satisfactions à leurs propriétaires. Ces actions permettent d'envisager plus sereinement la conservation de populations relictuelles de la Bruyère cendrée en limite orientale de son aire de répartition.

La cavité de la Tête de Pigau en vallée de l'Automne a été fermée. Les effectifs de chauves-souris ont immédiatement réagi à cette mise en tranquillité en passant de 72 à 102 individus observés durant la période d'hibernation.

Les pelouses calcaires ont été le lieu de nouvelles découvertes :

- à Béthisy-Saint-Martin, un individu de Noctuelle purpurine a été observé,
- à Béthisy-Saint-Pierre, un individu de Criquet italien a aussi été vu.

Ces deux observations d'espèces thermophiles pourraient illustrer les changements climatiques en cours. Le suivi de leur extension dans le Sud de l'Oise s'avérera riche en enseignement.

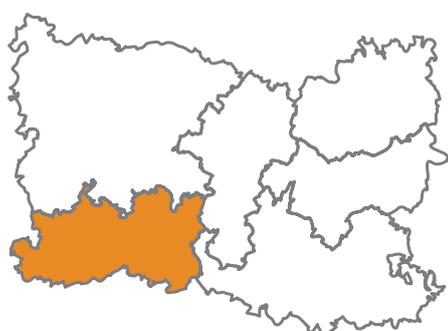


Parallèlement, l'Armérie des sables a été retrouvée sur l'une des parcelles gérées par le Conservatoire à Béthisy-Saint-Pierre.



En vallée de l'Automne, les sites de Fresnoy-la-Rivière et de Feigneux ont été pâturés pour la première fois, par une troupe de 17 chèvres qui ont eu un impact très important sur la dynamique des rejets ligneux.

En Vallée de l'Ourcq, suite aux travaux de rehaussement des niveaux d'eau, d'abattage et d'essouchage au marais de Bourneville à Marolles, il a été observé d'impressionnantes floraisons de Trèfle d'eau. Plusieurs individus de Nacré de la Sanguisorbe, papillons des zones humides dont les populations se sont considérablement étiolées ces vingt dernières années, y ont également été vus et témoignent d'une probable reproduction de l'espèce sur le site. Les gouilles résultant notamment des travaux d'essouchage sont très appréciées de la Cordulie à tâches jaunes, illustrant l'intérêt de la diversification des micro-habitats pour la faune invertébrée.



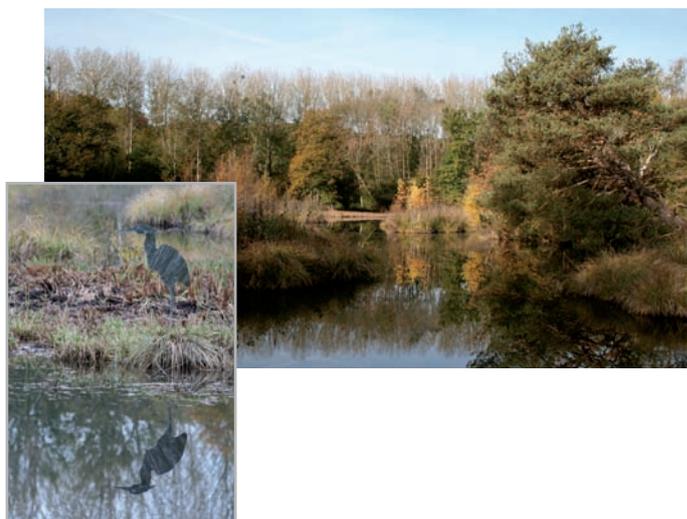
Des débuts d'aboutissements et de nouvelles perspectives de préservation

L'étude des prairies de Parnes s'est poursuivie révélant de nouvelles richesses botaniques et précisant les premiers travaux à réaliser. Les résultats de cette étude ont été transmis à la Communauté de Communes du Vexin-Thelle pour une éventuelle intégration dans le Plan pluriannuel de Restauration et d'Entretien de Rivières de ce territoire. Ils mettent en évidence la présence d'un marais de pente original développé au contact de pelouses à *Ophrys araignée* et d'un fond de vallée humide abritant une faune indicatrice d'un bon état de conservation de ce micro-bassin versant : Criquet ensanglanté, *Vertigo* de Desmoulin et étroit ou encore *Eupithécie pygmée*.



A proximité de ce site, le long de routes départementales, à l'occasion de prospections réalisées en commun avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul pour le compte du Conseil général de l'Oise, le Conservatoire a redécouvert une population d'une espèce de papillon considérée comme disparue de l'Oise depuis quelques années, l'Azuré des cytises et une population de la

Enfin, les aménagements pour l'ouverture et la valorisation du site auprès du public ont été achevés : un sentier guidé par le P'tit Léon accueille désormais les visiteurs à la découverte des Libellules et autres beautés du marais.



Le Vexin-Thelle

Coronille naine non revue dans l'Oise depuis 1924. Les travaux futurs viseront à préserver cette population en tentant de favoriser la colonisation par cette espèce d'un coteau situé à environ 400 mètres de son lieu de découverte.



Le Plan de gestion du Marais de Reilly a pu être finalisé. La restauration et l'aménagement de ce marais devraient bénéficier de différents dispositifs d'aides financières dès 2012. Le Centre Régional de la Propriété Forestière de Picardie et le Conservatoire devraient prochainement associer plus étroitement la Commune de Reilly et la Communauté de communes du Vexin-Thelles aux développements de la gestion du site.

Enfin, les travaux de clairiérage des tremblants de l'Étang de Lavilletterte se sont poursuivis favorisant les floraisons de l'Orchis négligé, orchidée protégée par la loi en Picardie.

La Réserve Naturelle Régionale des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs : un nouveau départ

Et déjà de nouvelles découvertes : les prospections menées dans les tourbières ont permis de trouver une population d'un mètre carré de Comaret



des marais, une rosacée considérée comme disparue du département de l'Oise. Et en limite du site, une espèce de papillon supposée disparue de Picardie, la Mélitée des scabieuses a été revue.

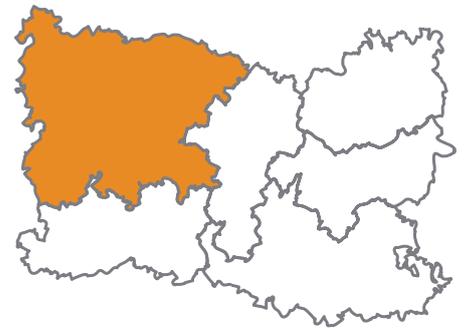
Ces observations confirment l'intérêt d'avoir réfléchi les limites de la nouvelle réserve naturelle en réseau de milieux naturels, pelouses et marais. Cependant, si la conservation de la population de Comaret des marais semble certaine à court terme, celle des populations de papillons reste plus aléatoire, et le Conservatoire envisage de procéder un jour au renforcement des populations existantes ou à la reconstitution des peuplements originaux par l'introduction d'individus venus d'ailleurs, mais la restauration des milieux fleuris est un préalable devenu indispensable à ce type d'action.

Parallèlement, le suivi scientifique s'est enrichi d'au moins un nouveau protocole : STELI, Suivi Temporel des Libellules, mis au point par le Museum National d'Histoire Naturelle de Paris. Les tourbières seront ainsi étudiées au fil des ans. Les données recueillies seront analysées tous les 5 ans.

Témoin des temps, du réchauffement climatique et des résultats de gestion des pelouses, le superbe Flambé, grand papillon de nos contrées, semble se reproduire sur le Mont Saint-Hélène. Il est de plus en plus souvent observé dans le sud des départements de l'Aisne et de l'Oise, sans qu'il y ait aujourd'hui de preuve certaine de reproduction.

Une implication toujours plus forte des communautés de communes

La Cellule d'assistance technique zones humides a contribué à l'étude du sous-bassin versant de l'Avelon à Ons-en-Bray et alentours engagée par le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Avelon et la Communauté de Communes du Pays de Bray. Le Conservatoire a accompagné le travail réalisé par la Chambre d'Agriculture de l'Oise, l'Institut La Salle et la Fédération des pêcheurs de l'Oise en apportant sa connaissance des zones humides du Pays de Bray. Des prospections complémentaires ont permis de découvrir de nouvelles prairies riches en espèces patrimoniales et de confirmer la valeur de certains boisements inventoriés



en Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

La prochaine étape sera de définir toujours avec les acteurs locaux les moyens de préserver ces espaces et de restaurer les liens entre zones humides, rivières et bassin versant. Les conclusions de cette étude serviront la rédaction du Plan pluriannuel de restauration et d'entretien de l'Avelon qui sera rédigé en 2012.

Parallèlement, la Communauté de communes du Pays de Bray s'est également beaucoup investie dans la mise en place du sentier de découverte du patrimoine naturel de la commune de Saint-Pierre-ès-Champs, qui traversera en plusieurs endroits la Réserve Naturelle Régionale des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs.

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a lancé l'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 du Massif forestier du Haut-Bray. Un premier repérage du terrain a été réalisé durant l'automne 2011, et se poursuivra au printemps 2012 avec les prospections batrachologiques, auxquelles participera le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.

Des chauves-souris en images

A Troissereux, une caméra permet aujourd'hui de suivre l'évolution de la colonie de parturition de Grand Murin, certainement la plus nombreuse de l'Oise, voire de Picardie. Une animation réalisée en septembre dans le cadre de la Nuit de la Chauve-souris a attiré près de 100 personnes au château.

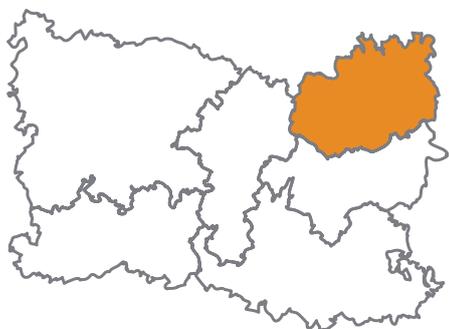


Des échanges sont prévus avec l'Office National des Forêts, qui a également équipé de cette manière la Maison Forestière du Bois Hariez, accueillant une colonie de parturition de Petit Rhinolophe.



Chacun espère la véritable édition d'un film commun pour les années à venir.

Le Pays des sources et vallées



Après bien des allers-retours administratifs, la restauration des Marais Quint à Marest-sur-Matz a été engagée.

Les travaux d'urgence ont d'abord visé la remise en lumière des populations de Mouron délicat, de Potamot coloré et d'Utrriculaire commune, en attendant le calage avec les propriétaires et le Syndicat de la Vallée du Matz d'éventuels travaux de remise en son lit du Matz.

Ces travaux ont été financés par le Programme LEADER porté par le Pays Sources et Vallées, avec lequel le Conservatoire a mis en perspective d'autres travaux pour la préservation des zones humides de ce territoire. Ce travail de programmation a été réalisé par la Cellule d'assistance technique zones humides financée par l'Agence de l'Eau – Seine-Normandie, les conseils généraux de l'Oise et de l'Aisne, ainsi que le Conseil régional de Picardie.



Les sites pressentis se trouvent sur les communes de Gournay-sur-Aronde, de Braisne, de Vandélicourt, de Monchy-Humière, de Noyon et de Le Plessis-Brion.

La cavité communale de Mareuil-la-Motte a été sécurisée durant l'hiver 2011. La partie située en propriété privée pourrait l'être dès 2012. A l'autre extrémité de ce territoire, à Machelmont, la Communauté de communes des deux vallées, le Conservatoire, la Machelmontoise et certains propriétaires privés ont engagé une réflexion afin de conforter la tranquillité des sites à chauves-souris tout en assurant une véritable valorisation du patrimoine naturel et historique.



Le plan d'actions en faveur des chiroptères de Picardie avait permis au Conservatoire et à l'Office National

des Forêts de proposer à la commune de Carlepont de conventionner pour la préservation des cavités à chauves-souris. Les visites effectuées cet été ont révélé la présence d'une colonie de mise bas de Petit Rhinolophe,

confirmant ainsi les observations accumulées depuis quelques années d'utilisation des cavités en été pour la reproduction. Les travaux de mise en tranquillité du site sont en cours et devraient s'achever durant l'été 2012.



Le Compiégnois

Par ailleurs, grâce à l'expérience du Conservatoire concernant le pâturage sur les milieux ouverts intraforestiers et la volonté de l'Office National des Forêts, deux sites ont été pâturés en forêt domaniale de Compiègne, l'un abritant des landes sèches et pelouses sur sable, l'autre une prairie. Le test s'est avéré très concluant, y compris sur le Cerisier tardif arbuste invasif présent en lisière. La poursuite du pâturage est donc proposée en 2012, avec des moutons adaptés à des conditions locales parfois très sèches et surtout à des végétations relativement pauvres en matière nutritive.



Le Conservatoire dans la Somme



Fond cartographique : BD-CARTOS ©IGN - Paris 2010 / CGIMAR-CSI SRTM DTED 2 / NASA

Quelques chiffres...

Sites en gestion directe :

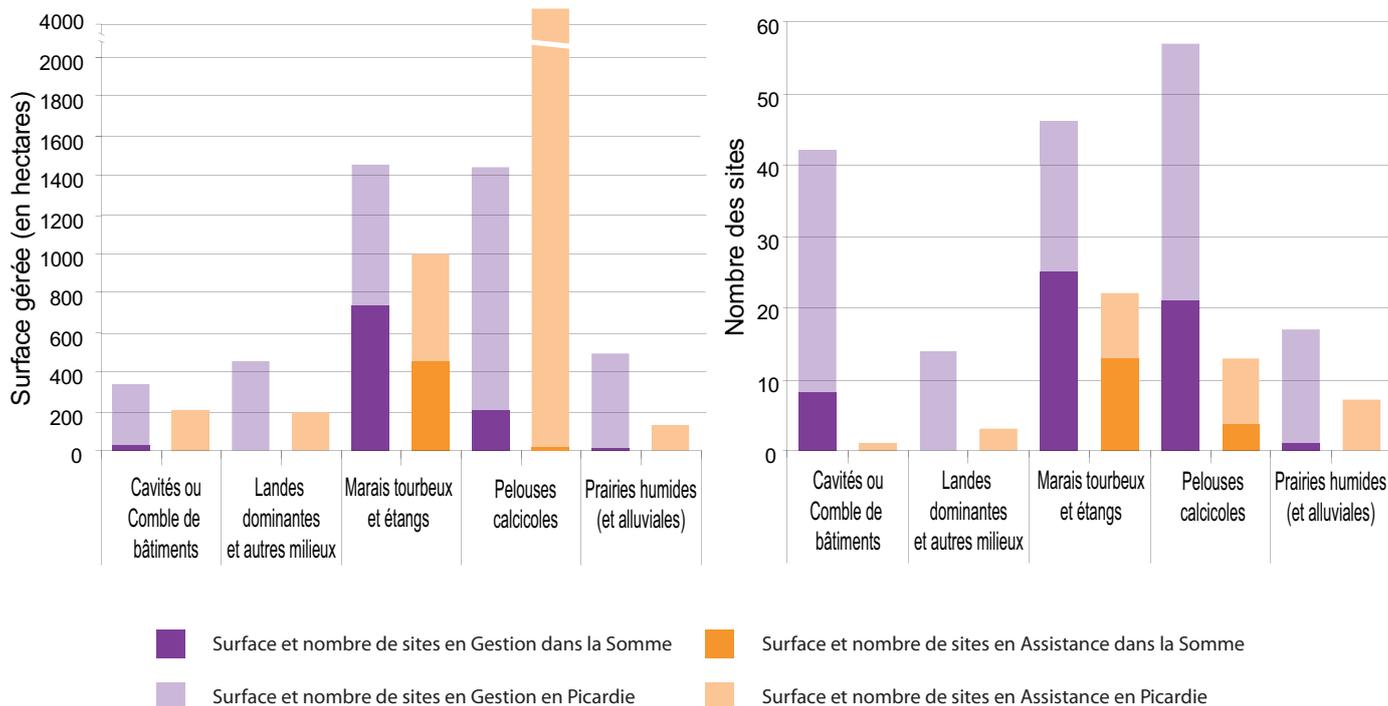
55 sites sur 979 ha

Sites en assistance à la gestion :

17 sites sur 527 ha

Au total, **72 sites d'intervention**
dans la Somme sur **1506 ha**

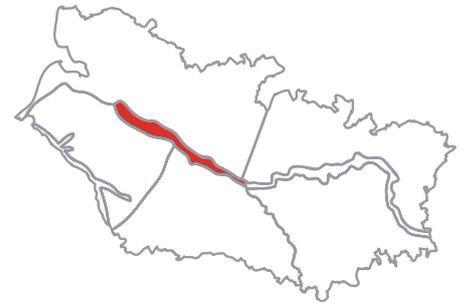
Les interventions par type de milieux



• Liste des sites naturels de la Somme

Communes	Nom du site	Milieux dominants	Propriétaire	Maîtrise foncière ou d'usage	Superficie en gestion	Superficie en assistance
Ailly-sur-Noye	La Vallée Grand-Mère	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	2,56	0
Beauval	Le Bois de Milly-fief	Cavité souterraine	Société privée	Gestion	24,96	0
Belloy-sur-Somme	Le Marais	Marais et étang	Commune	Gestion	79,19	0
Bettencourt-rivière	Le Moulin	Comble de bâtiment	Privé	Gestion	0,03	0
Blangy-Tronville	Le Grand Marais de la Queue	Marais et étang	Commune	Gestion	30,66	0
Bourdon	Le Marais du Château	Marais et étang	Conseil Général de la Somme	Gestion	15,67	0
Bourdon	Le Marais des Cavins	Marais et étang	Conseil Général de la Somme	Assistance	0	17,26
Boves	Les Etangs Saint-Nicolas	Marais et étang	Commune	Assistance	0	4,8
Boves	Le Mamont	Pelouse calcicole	Société privée	Assistance	0	29,02
Boves	L'Etang Saint-Ladre	Marais et étang	Commune	Gestion	13,37	0
Bray-lès-Mareuil	Le Marais Duno	Marais et étang	Conseil Général de la Somme	Gestion	10,64	0
Cahon	Le Marais de Bannes	Marais et étang	Privé	Assistance	0	12,18
Cappy	Le Marais de Cappy	Marais et étang	Commune	Assistance	0	67,6
CHIPILLY	Les Montagnes	Pelouse calcicole	Commune	Assistance	0	7,52
Chirmont	La Mûche de Chirmont	Cavité souterraine	Privé	Gestion	0,51	0
Condé-Folie _ Longpré-les-Corps-Saints	L'Eauette / vers Condé	Marais et étang	CELRL	Gestion	2,8	0
Corbie	Le Larris Sainte Colette	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	1,81	0
Corbie _ Vaux-sur-Somme	Les Etangs de la Barette	Marais et étang	Conseil Général de la Somme	Gestion	39,79	0
Curly	L'étang de Fargny	Marais et étang	Privé	Assistance	0	20,81
Doullens	Les souterrains de la citadelle	Cavité souterraine	Conseil Général de la Somme	Gestion	0	0
Dury _ Saint-Fuscien	Le Fond Mont Joye	Pelouse calcicole	Amiens Métropole	Gestion	63,45	0
Eaucourt-sur-Somme	Le Marais communal	Marais et étang	Commune	Assistance	0	37,73
Eclusier-Vaux	Les Etangs de la Chaussée-barrage	Marais et étang	Conseil Général de la Somme	Assistance	0	21,1
Eclusier-Vaux	Les Marais communaux	Marais et étang	Commune	Assistance	0	134,81
Eclusier-Vaux	Notre-Dame de Vaux	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	10,96	0
Epagne-Epagnette	Les marais d'Epagne-Epagnette	Marais et étang	Commune	Gestion	105,71	24,92
Famechon _ Frémontiers	La Gare de Famechon	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	1,23	0
Fignières	Le Larris du Brûlé	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	4,11	0
Fontaine-sur-Somme	Terrains du CELRL	Marais et étang	CELRL	Gestion	0,91	0
Frise	La Montagne	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	9,76	0
Frise	L'étang de Frise	Marais et étang	Commune	Assistance	0	58,21
Gauville	Le Larris du Berger	Pelouse calcicole	Conservatoire	Gestion	1,16	0
Grand-Laviers	Le Larris du Mont Eteuil	Pelouse calcicole	Privé	Gestion	4,7	0
Grattepanche	Le Fort	Cavité souterraine	Conservatoire	Gestion	0,01	0
Grattepanche	La Montagne des Grès	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	2,12	0
Grouches-Luchuel	Les Larris	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	9,3	0
Guizancourt	La Montagne	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	3,33	0
Hailles	Le Marais	Marais et étang	Commune	Gestion	22,66	0
Hangest-sur-Somme _ Condé-Folie	Le Larris	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	20,98	0
Hiermont	La Mûche	Cavité souterraine	Commune	Gestion	0,05	0
Hornoy-le-Bourg	La Croix Madeleine	Cavité souterraine	Privé	Gestion	0,6	0
Inval-Boiron	Les Larris d'Inval-Boiron	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Commune	Gestion	3,64	0
La Chaussée-Tirancourt	La Vallée d'Acon	Prairie humide / Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Privé / Commune / Conseil Général de la Somme	Gestion	11,8	0
La Chaussée-Tirancourt	Le Marais de La Chaussée	Marais et étang	Commune	Gestion	71,19	0
La Chaussée-Tirancourt _ Ailly-sur-Somme _ Breilly	Le Marais de Tirancourt	Marais et étang	Conseil Général de la Somme	Gestion	27,24	2,43
La Faloise	La Piécette	Cavité souterraine	Privé	Gestion	0	0
Lafresguimont St Martin	Le Larris de Blangiel	Pelouse calcicole	Privé	Assistance	0	41,1
Lanches-Saint-Hilaire	La Vallée du Chêne	Pelouse calcicole	Privé / Commune	Gestion	3,14	0
Le Mazis	Le Larris	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	22,19	0
Le Quesne	Le Larris	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Commune	Gestion	2,56	0
Long	La Chaussée du Câtelet	Marais et étang	Conseil Général de la Somme	Assistance	0	3,82
Long	Aux Prés d'Envie et Le Paradis	Marais et étang	CELRL	Gestion	6,73	0
Long	Le Marais des Communes	Marais et étang	Commune	Gestion	29,27	0
Longpré-les-Corps-Saints	A La Chasse Fontaine	Marais et étang	CELRL	Gestion	2,63	0
Longpré-les-Corps-Saints	Les Prés à Pions	Marais et étang	Commune	Gestion	8,88	0
Mareuil-Caubert	La Genoive	Marais et étang	CELRL	Gestion	6,17	0
Mareuil-Caubert	L'Etang le Maçon	Marais et étang	Conseil Général de la Somme	Gestion	7,23	0
Mareuil-Caubert	La Lourde Queue	Marais et étang	Privé	Assistance	0	23,07
Méricourt-sur-Somme	Le Marais des Villes	Marais et étang	Commune	Gestion	11,6	0
Morcourt	Le Marais communal	Marais et étang	Commune	Assistance	0	40,21
Moreuil	Coteau et Marais de Génonville	Marais et étang / Pelouse calcicole	Commune / privé	Gestion	38,76	1,61
Neuville-Coppegueule	La Grande Côte	Pelouse calcicole	Privé	Gestion	4	0
Péronne	Le Marais de Halles	Marais et étang	Privé	Gestion	5,31	0
Picquigny	Le marais de Picquigny	Marais et étang	Conseil Général de la Somme / Commune	Gestion	83,95	0
Pont-Rémy	Le Pâtis	Marais et étang	Conseil Général de la Somme / CELRL	Gestion	2,34	0
Saint-Aubin-Montenoy	La Montagne	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	8,86	0
Saint-Aubin-Rivière	Aux Larris	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	14,14	0
Thennes	Les marais communaux	Marais et étang	Commune	Gestion	66,22	0
Thézy-Glimont	Le marais communal	Marais et étang	Commune	Assistance	0	5,4
Vaux-Sur-Somme	Le Larris de Vaux	Pelouse calcicole	Commune	Assistance	0	1,43
Villers-sous-Ailly _ Bouchon	Les Larris de Villers à Bouchon	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	14,74	0
Villers-sur-Authie _ Nampont	Le Marais du Pendé	Marais et étang	Conservatoire	Gestion	43,55	0

La Moyenne Vallée de la Somme



Contractualisation de la première colonie de reproduction de Murins à oreilles échanquées

Une convention de partenariat a été signée par le Conservatoire et un propriétaire privé pour la préservation d'une colonie de reproduction de Murins à oreilles échanquées.

Cette colonie est constituée de plus de 300 individus et située dans les combles d'un bâtiment à Bettencourt-Rivière.



C'est la première colonie de reproduction de Murins à oreilles échanquées contractualisée par le Conservatoire en Picardie. Un suivi annuel du site sera réalisé.

Le développement d'un réseau de sites préservés



Deux nouveaux sites ont été contractualisés en moyenne vallée de la Somme à l'amont immédiat d'Abbeville : le marais communal d'Eaucourt sur Somme et le marais Duno à Bray les Mareuil.



Un premier diagnostic a été réalisé sur le marais d'Eaucourt et a conclu à un intérêt patrimonial élevé avec la présence de Fritillaire pintade,

d'Ache rampante, de Baldélie fausse-renoncule, de Criquet ensanglanté, de Vertigo de Desmoulins, de Bécassine des marais, de Vanneau huppé... Les pratiques agricoles et cynégétiques menées sur le marais ont permis de préserver ce patrimoine.



Le marais de Bray les Mareuil a été acheté par le Conseil général de la Somme ; il est attenant au marais de la Lourde Queue, lui-même attenant au marais d'Espagne-Epagnette et d'Eaucourt. Ainsi, le Conservatoire intervient aujourd'hui sur une entité de 220 ha sur ce secteur de la vallée où les enjeux patrimoniaux sont exceptionnels.

Espagne-Epagnette : premières opérations de gestion



Suite à la réalisation du plan de gestion du marais d'Espagne-Epagnette et à la pérennisation du partenariat entre le Conservatoire et la commune par le biais d'un prêt à usage en 2011, les premières opérations de gestion ont été réalisées. Ainsi, une opération

de fauche exportatrice a été réalisée

sur le Grand marais afin de favoriser le développement de la Fritillaire pintade ou Tulipe des marais, espèce exceptionnelle et en danger d'extinction en Picardie, qui se trouve ici dans son bastion picard avec un effectif de près de 2 000 pieds.

A noter, par ailleurs la fréquentation du site par les sangliers qui ont causé d'importants dégâts durant les hivers 2010 et 2011, en particulier sur une des parcelles les plus patrimoniales du marais, qui héberge notamment l'Ache rampante, l'Eléocharide pauciflore, la Laïche verdoyante... Un suivi à long terme sera réalisé ; selon les premières observations, une flore banale eutrophe a tendance à recoloniser très rapidement le milieu indiquant que le retournement et l'aération du sol par les sangliers ont provoqué une minéralisation superficielle de la tourbe.

La Sagine noueuse découverte sur le marais des Communes à Long

Les suivis scientifiques réalisés en 2010 sur le Marais des Communes à Long ont permis de découvrir la Sagine noueuse, espèce très rare et vulnérable en Picardie. Cette plante vivace pionnière affectionne les dépressions et écorchures sur substrats tourbeux en particulier en zone pâturée. Il est très probable que la Sagine ait bénéficié des opérations de gestion entreprises sur le site depuis plusieurs années: déboisement et essouchage en 2009 et 2010 et pâturage des zones restaurées par des chevaux Carmargue.



Les opérations d'essouchage ont assuré un rajeunissement du milieu et créé de nombreuses écorchures sur le substrat tourbeux du marais,

conditions favorables au développement de l'espèce. Le pâturage équin a, par la suite, permis de conserver ces écorchures. Entre 2010 et 2011, la surface occupée par la Sagine s'est ainsi étendue, passant de quelques m² à plus de 15 m². En outre, une nouvelle station a été découverte à quelques dizaines de mètres de la première.

Au début du XX^{ème} siècle, l'espèce était présente tout au long de la vallée de la Somme. Depuis 2000, elle n'est plus citée que sur le littoral Picard. Il semble donc que Long soit, en Picardie, la localité la plus à l'intérieur des terres, où la Sagine ait été observée depuis 20 ans.

Le marais de Picquigny

Depuis 2007, des chantiers nature de bénévoles sont organisés sur le marais de Picquigny. Différentes opérations de gestion ont donc déjà été réalisées : arrachage de jussie, déboisement, essouchage, coupe de rejets.... En 2011, après finalisation du plan de gestion, des travaux plus conséquents de gestion ont été entrepris. Ils ont consisté en la pose d'une passerelle permettant l'accès à une zone patrimoniale du site, le débroussaillage de fourrés marécageux sur plus d'un hectare afin de remettre en lumière les tremblants et zones de mégaphorbiaies et de la fauche de tremblants et de roselières.

Parallèlement, l'amélioration des connaissances scientifiques s'est poursuivie via la réalisation d'une étude sur les bryophytes du marais (mousses, sphaignes...). 62 espèces ont été inventoriées par le Conservatoire botanique de Bailleul dont 14 patrimoniales.



Enfin, la station de Fougères à crêtes découverte en 2010 sur le site a fait l'objet d'un suivi exhaustif cette année. 280 pieds ont été inventoriés. Il semble s'agir de l'une des plus importantes populations de Picardie.

Le partenariat avec l'IME d'Ailly sur Somme

Le Conservatoire et l'Institut Médico-Educatif d'Ailly sur Somme ont engagé un partenariat en 2006.

Les enfants de l'IME viennent toutes les semaines durant l'année scolaire effectuer des chantiers nature en vallée d'Acon et sur le marais de Tirancourt. Des petites opérations de gestion leur sont confiées (coupe de rejets, entretien de saules têtards...). Le retour de ces chantiers est très positif, les enfants se sentant valorisés par ce travail qui contraste avec les activités plus habituelles de l'IME. Régulièrement, le Conservatoire leur propose des animations notamment pour qu'ils comprennent bien les objectifs plus globaux du travail qu'ils réalisent.



Test de fauche mécanisée de roselières au marais de La Chaussée



Pour la première fois, un test de fauche mécanisée de roselière a été réalisé au marais de La Chaussée. Cette opération a concerné un

hectare de roselière. Les roseaux ont été broyés et exportés par la machine. L'objectif est d'entretenir la roselière et de la rendre accueillante pour les oiseaux. Des zones de refuges pour la faune ont été conservées ; ce qui permettra également d'obtenir différents stades de développement

La Haute Somme

Un suivi de la qualité de l'eau aux Etangs de la Barette

Dans le cadre d'un partenariat avec le lycée Sainte-Colette de Corbie, les élèves du bac technologique STAV suivent depuis 2005 l'évolution de la qualité de l'eau de la Réserve Naturelle de



l'Etang Saint Ladre à Boves. Il a été décidé en 2011 que ce suivi, riche en informations, serait également réalisé aux Etangs de la Barette à Corbie. Différents paramètres seront suivis sur 7 points du site à raison de 4 fois par an. Les élèves ont par ailleurs réalisé un premier chantier nature sur le site en octobre sur le secteur des mares.

Une démarche pédagogique à Frise

Depuis plusieurs années, le larris de Frise sert de support pédagogique aux étudiants du BTS GPN d'Arras. Un projet en deux étapes est réalisé avec l'accompagnement du Conservatoire. Les étudiants en BTS1 participent à une sortie réalisée par le Conservatoire qui leur permet de faire connaissance avec le site, ses caractéristiques, son patrimoine et la gestion réalisée. Les étudiants en BTS2 doivent, quant à eux, organiser en autonomie un chantier nature : depuis la programmation des opérations de gestion à réaliser jusqu'à la mise en œuvre effective du chantier en passant par l'organisation logistique, l'encadrement....



Nouvelles observations sur le marais de Méricourt

Dans le cadre de la réactualisation du plan de gestion du marais des Villes à Méricourt sur Somme, des inventaires poussés ont été réalisés en 2010 et 2011. Ainsi, de nouvelles espèces patrimoniales ont été recensées : 7 de flore et 2 de faune.



Parmi ces découvertes, on peut citer le Séneçon des marais, espèce très rare et vulnérable en Picardie, les Laïches ampoulé et distante, toutes deux rares en Picardie ou encore pour la faune, le Sympetrum vulgaire (libellule très rare en Picardie) qui profite des surfaces en eau riche en herbiers aquatiques et le Criquet ensanglanté, inféodé aux prairies humides de bonne qualité.

Ces observations sont le résultat des importants travaux de restauration réalisés par la commune en 2008 : déboisement et essouchage, creusement de fossé et de mares, installation de seuils.

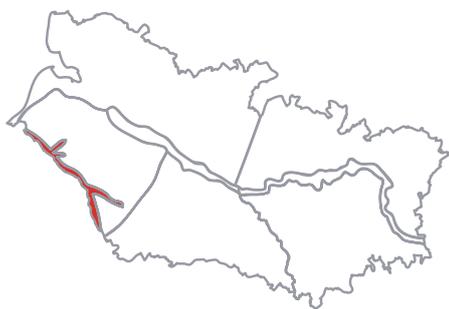
La variation périodique des niveaux d'eau à l'aide des seuils a permis le développement de milieux hygrophiles de grand intérêt au niveau des secteurs les plus bas : la roselière inondée et le bas-marais alcalin. La fauche régulière des secteurs de bas-marais s'avère par ailleurs bénéfique à la Laïche à fruits écaillés dont les effectifs progressent.

La création du fossé et de la mare principale a permis le développement de nombreux herbiers aquatiques parmi lesquels les herbiers à Utriculaire, à Potamot coloré et à Characées.



Une étude des bryophytes du marais de Corbie

Cette étude, réalisée par le Conservatoire botanique de Bailleul, a permis de recenser 16 espèces d'intérêt patrimonial dont 5 menacées sur le site de Corbie. Trois habitats naturels présentent un intérêt bryophytique particulier : les zones de tremblants ouverts ou réouverts récemment par déboisement, les saulaies marécageuses, certains boisements plus atterrés situés au nord du site. Les cortèges bryophytiques liés aux milieux tourbeux ouverts constituent un des enjeux les plus importants du site. Les opérations visant à restaurer les tremblants tourbeux sont donc particulièrement favorables à leur redéploiement.



Contractualisation d'une pelouse à très forts enjeux

Une pelouse calcicole de 4 ha située sur la commune de Neuville-Coppegueule a été contractualisée avec un propriétaire privé. Cette pelouse, en très bon état de conservation, présente un patrimoine naturel exceptionnel notamment concernant le cortège de papillons et d'orchidées. Ainsi, ont été observés plus d'une centaine d'individus de Damier de la succise (papillon protégé en France et en Europe, très rare et en danger d'extinction en Picardie), et d'Azuré frêle, la Virgule, l'Hespérie des Sanguisorbes ; concernant les orchidées, on peut y observer la Céphalanthère à longues feuilles, exceptionnelle et en danger critique d'extinction, l'Orchis de Fuchs, l'Epipactis brun-rouge, l'Orchis militaire, l'Orchis mâle, l'Orchis pourpre, l'Ophrys frelon, la Platanthère des montagnes...



La fête du marais à Blangy-Tronville



Le marais communal de Blangy-Tronville a été fêté le 11 juin. Cet événement, organisé tous les deux ans par le Conservatoire, a réuni une centaine de personnes. Le matin, des ateliers ont été proposés aux enfants de l'école de Blangy et à leurs parents sur différents thèmes : découverte des insectes, parcours sensoriel, le compostage... L'après-midi, une visite du marais a permis de sensibiliser le grand public aux richesses écologiques du marais et aux actions de préservation mises en place par le Conservatoire.

La Vallée de la Bresle

Natura 2000 en Vallée de la Bresle



Suite à une demande des services de l'Etat, les opérateurs Natura 2000 ont dû, en 2011, recourir à des appels d'offres pour se faire accompagner dans l'animation des sites Natura 2000. L'EPTB Bresle a donc lancé un marché d'accompagnement scientifique et technique dans le cadre de l'animation du site Vallée de la Bresle. Le Conservatoire a répondu et a été retenu pour cette prestation. C'est dans ce cadre qu'un contrat Natura 2000 a été monté sur le site d'Inval-Boiron pour du déboisement, de la dédensification de génévriers et de la coupe de rejets sur 0,5 ha.

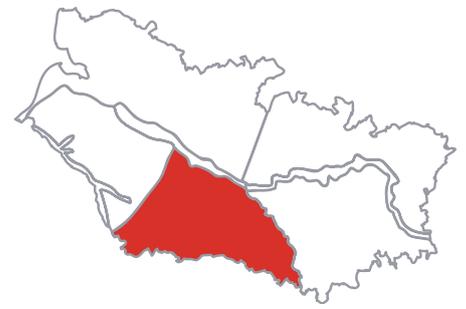
Des actions de sensibilisation en vallée du Liger

Différentes actions de sensibilisation ont été menées en 2011 en vallée du Liger. 3 sorties nature ont été réalisées sur le site de Saint Aubin Rivière par Dominique Lefèvre, conservateur bénévole. Ces sorties ont permis de sensibiliser 116 personnes. Par ailleurs, 2 chantiers nature ont mobilisé 20 personnes qui ont œuvré bénévolement à la préservation de la pelouse du Mazis.



Enfin, une intervention au collège de Beaucamps le Vieux a permis de sensibiliser 60 lycéens à la préservation des chauves-souris.

Le Sud-Amiénois et la vallée de l'Avre



Préservation de la cavité de la Faloise

Une convention de partenariat a été signée pour la préservation de la cavité de la Faloise. Cette cavité héberge plus de 100 chauves-souris de 6 espèces différentes en hibernation. Cela en fait une des cavités les plus intéressantes du département.

Afin de préserver la tranquillité des chauves-souris, une grille a été mise en place à l'entrée de la cavité pour empêcher toute fréquentation.



Un nouveau plan de gestion sur la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang Saint-Ladre

Le nouveau plan de gestion de la Réserve a été élaboré et validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) le 18 octobre 2011.

C'est le troisième plan de gestion du site. Il prévoit notamment des actions d'entretien et de conservation de la mosaïque d'habitats naturels présents et des espèces patrimoniales. Les grosses opérations de restauration ayant été réalisées dans le cadre des deux précédents plans de gestion. Les objectifs d'acquisition de connaissances et de développement du rôle pédagogique de la Réserve sont poursuivis.



Des chantiers nature avec la Maison pour tous de Rivery

Le Conservatoire travaille depuis plusieurs années avec le centre social « Maison pour tous » de Rivery. Des chantiers nature sont proposés aux jeunes du centre social pendant les vacances scolaires. De nombreux chantiers ont eu notamment lieu sur le marais de Blangy-Tronville.

En 2011, c'est sur le larris de Grattepanche que les jeunes sont venus travailler. Ce chantier a permis de nettoyer le site des nombreux genévriers tombés sous le poids de la neige durant l'hiver qui venaient encombrer le sentier de promenade.



Poursuite de la restauration du marais de Hailles



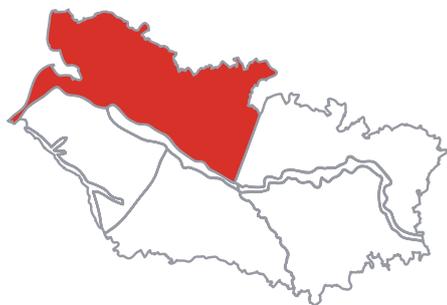
D'importants travaux de restauration ont été menés sur le marais communal de Hailles : plus d'un hectare a été essouché suite à des déboisements menés précédemment, près de

2 ha de mégaphorbiaie ont été décapés, une mare a été creusée et de l'étrépage sur tremblants a été réalisé. Ces travaux sont destinés à restaurer et entretenir des milieux pionniers (les surfaces de tourbe à nue favorisant la végétation pionnière des sols tourbeux) et à accroître la surface de roselière inondable notamment pour l'accueil des oiseaux paludicoles.

Mise en place de pâturage à Moreuil

Dans le cadre d'un contrat Natura 2000, une clôture a été posée en sur une partie de l'ancienne peupleraie du marais de Génonville à Moreuil. Grâce à un partenariat avec un éleveur local, ce parc d'environ 1 ha a été pâturé pour la première fois en 2011 par des bovins.

En 2012, des travaux de nettoyage d'un autre secteur de l'ancienne peupleraie permettront d'étendre la zone pâturable.



Le Ponthieu et la Plaine maritime Picarde

Première année de pâturage à Grand-Laviers

Du pâturage a été mis en place sur le larris de Grand-Laviers grâce à un partenariat avec un nouvel éleveur. 20 moutons ont pâturé 4 parcs de fin juin à début novembre.

L'impact du pâturage a été plus ou moins favorable selon les parcs. Il a notamment permis de faire régresser l'ourlet sur certains secteurs et de maintenir une mosaïque pelouses rases/ourlet.

Des compléments d'inventaires ont également été réalisés : 3 nouvelles espèces patrimoniales de flore et 8 de faune ont été observées. Ces découvertes confirment que le maintien d'une mosaïque de milieux (pelouses/ourlets/fourrés) s'avère déterminant pour la conservation des espèces patrimoniales. Ainsi, le pâturage sera ajusté en 2012 pour y parvenir. D'autre part, la mise en place d'une clôture fixe permettra de faciliter la conduite du pâturage et d'éviter la fréquentation du site par les motos.



Etude SANEF à Villers sous Ailly et Bouchon

Dans le cadre d'une étude réalisée pour la SANEF, des prospections spécifiques ont été réalisées sur des emprises autoroutières à proximité des sites du Conservatoire. Le larris de Villers sous Ailly/Bouchon a fait l'objet de cette étude.



Les passages réguliers effectués dans ce cadre ont permis d'observer sur le site ou à proximité des papillons qui n'avaient pas été revus récemment : l'Hespérie du Dactyle, très rare et en danger critique d'extinction en Picardie ou encore l'Hespérie du Chiendent, assez rare et vulnérable. En outre, deux espèces de papillons en danger d'extinction en Picardie ont été observées alors qu'elles n'étaient pas connues sur le site : l'Azuré frêle et l'Hespérie de l'Alcée.

L'emprise autoroutière et la jachère située au dessus du coteau de Bouchon constituent des milieux attractifs pour une entomofaune diversifiée (notamment les papillons) ; par ailleurs, un cortège d'espèces de flore typiques des pelouses calcaires rases et écorchées ont trouvé un milieu de substitution au niveau de l'emprise autoroutière, les zones rases et écorchées se raréfiant sur les pelouses périphériques. Ainsi, moyennant la mise en place d'une gestion adaptée, ces milieux pourraient participer à améliorer la fonctionnalité du larris.

Nuit de la Chauve-souris à Doullens

En 2011, la Nuit de la Chauve-souris a eu lieu à la citadelle de Doullens. Cette animation est en effet organisée une année sur deux à Doullens en alternance avec Hiermont. Elle a eu lieu le 26 août et a réuni 45 personnes. Un diaporama d'informations sur les chauves-souris a précédé une balade de nuit autour de la citadelle afin d'observer et d'entendre les chauves-souris en vol grâce à des enregistreurs sonores.



Lancement de la Fête de la nature à Villers sous Ailly/Bouchon

Le lancement de « la Somme fête la nature » a eu lieu le 18 mai sur le larris de Villers sous Ailly et Bouchon. Une soixantaine de personnes ont participé à cet évènement au cours duquel le panneau d'information mis en place par le Conservatoire sur le site a été inauguré.



Premières opérations de gestion à Grouches-Luchuel

Suite à la réalisation du plan de gestion du larris communal et à la pérennisation du partenariat entre le Conservatoire et la commune par le biais d'un bail emphytéotique, les premières opérations de gestion ont été mises en place sur le larris de Grouches-Luchuel.

Grâce à un partenariat avec un nouvel éleveur, du pâturage ovin a en effet pu être mis en place pour la première fois sur le site depuis 50 ans. Une quarantaine de moutons ont pâturé 4 parcs de début mai à fin août. L'impact du pâturage a été positif. Il a permis la création et l'extension de zones de pelouses rases et la diminution de la densité de l'ourlet. L'ourlet dominant encore très nettement sur le site, l'objectif pour les années à venir sera d'augmenter la pression de pâturage.

Avant de déguster le fromage produit par les chèvres qui pâturent à nouveau sur le larris depuis 2007, la gestion pastorale a été présentée par l'éleveur engagé dans une démarche agri-environnementale.

Une visite a ensuite permis aux participants de découvrir le larris et les espèces qui s'y développent.



Natura 2000 et les Mesures Agri-Environnementales Territorialisées

Elaboration et mise en œuvre des MAE

En 2011, le Conservatoire était opérateur de mesures agro-environnementales sur les territoires suivants :

- MAET Pelouses régionale
- MAET Moyenne Vallée de l'Oise,
- MAET Haute vallée de l'Oise
- MAET Collines du Laonnais oriental,
- MAET Coteaux calcaires du Tardenois.

Par ailleurs, le Conservatoire a été co-animateur avec la Chambre d'agriculture de la Somme de la MAET Moyenne Vallée de la Somme dont le Conseil général de la Somme est opérateur ainsi que de la MAET Bresle portée par l'EPTB Bresle sur le site Natura 2000 « Vallée de la Bresle », et plus ponctuellement avec le Parc Naturel Régional « Oise-Pays de France » pour la préservation des prairies de la Thève.



Le Conservatoire a également élaboré en 2011 un nouveau projet agro-environnemental pour le site Natura 2000 des marais de la Souche et un projet agro-environnemental pour la préservation de prairies humides fleuries de la vallée de l'Aisne et du sud de l'Aisne. Il a participé au montage d'un nouveau projet agro-environnemental sur le site Natura 2000 Moyenne vallée de la Somme porté par le Syndicat de la Vallée des Anguillères.

Il a également contribué avec la Chambre régionale d'agriculture à l'élaboration d'un projet agro-environnemental régional « corridors » sur les territoires du Valois, du Laonnais et du Santerre.

Natura 2000

Les nouveaux contrats déposés en 2011 et signés par le Conservatoire en faveur des sites dont il est gestionnaire sont les suivants :

Département	Nombre de contrats Natura 2000 validés	Montant total des contrats
AISNE	2	26 881,30 €
OISE	5	120 205,40 €
SOMME	2	49 327,60 €
TOTAL	9	196 414,30 €

Le Conservatoire a procédé au contrôle, à la restructuration et à la transmission des cartographies d'habitats des DOCOB qu'il avait réalisés.

Elaboration des documents d'objectifs (DOCOB) Natura 2000

Le Conservatoire a finalisé le DOCOB des sites des réseaux de coteaux calcaires du Ponthieu oriental et méridional. Il a été validé en comité de pilotage le 15 décembre 2011. Il a apporté un accompagnement scientifique et technique à l'AMEVA dans le cadre de la finalisation de cinq documents d'objectifs. Ces DOCOB ont été validés par le CSRPN le 13 décembre 2011 et par les comités de pilotage les 22 et 24 février 2012.

Par ailleurs, dans le cadre de la phase d'élaboration de DOCOB, le Conservatoire a participé à 7 comités de pilotage.

Mise en œuvre de DOCOB

Dans l'Aisne

Le Conservatoire a répondu au marché d'animation du DOCOB de la moyenne vallée de l'Oise porté par l'Entente Oise-Aisne. Il a obtenu cette animation qui a débuté au mois de juillet. Le Conservatoire a également obtenu le marché de l'animation principale du DOCOB des marais de la Souche porté par la commune de Liesse-Notre-Dame, l'Association de Maintien des Activités Traditionnelles (AMSAT) des marais de la Souche étant co-animateur auprès des propriétaires privés. Enfin, le Conservatoire contribue au côté de la chambre d'agriculture de l'Aisne à l'animation du DOCOB du Franc-Bertin.

Dans l'Oise

Le Conservatoire a répondu au marché d'animation du DOCOB du Marais de Sacy porté par le Syndicat Mixte des marais de Sacy. Il a obtenu cette animation qui a débuté au mois de juin. Le Conservatoire contribue au côté du bureau d'étude Ecothème à l'animation du DOCOB de la vallée de l'Automne. Les services de l'Etat ont aussi chargé le Conservatoire de contribuer à l'émergence de contrats Natura 2000 pour la préservation de la Cuesta du Bray.

Dans la Somme

Le Conservatoire a répondu aux marchés d'accompagnement scientifique et technique lancés d'une part par le Syndicat de la Vallée des Anguillères sur le site Moyenne vallée de la Somme et d'autre part par l'EPTB Bresle sur le site Vallée de la Bresle. Ces missions d'accompagnement ont débuté respectivement en mars et août 2011.

Sur le site de la Moyenne Vallée de la Somme, le Conservatoire a participé au montage de deux nouveaux contrats Natura 2000 (dont seulement un a été déposé et retenu par les services de l'Etat). La mise en œuvre et

le suivi des travaux ainsi qu'un suivi scientifique ont été réalisés pour 6 contrats en cours.

Sur le site de la Vallée de la Bresle, le Conservatoire a monté deux nouveaux contrats (concernant la Somme et l'Oise). Il a contribué à la réactualisation de la MAET Bresle.

Les actions régionales

Un second plan d'actions en faveur des chauves-souris de Picardie

En déclinaison du plan d'actions régional en faveur des chauves-souris de Picardie, la DREAL Picardie a soutenu le second plan d'actions développé par l'Office National des Forêts et le Conservatoire portant plus spécifiquement sur les chauves-souris les plus forestières. L'étude des sites en gestion démontre que de nombreux bois se trouvent associés aux parcelles gérées en milieux ouverts. Le Conservatoire va donc faire évoluer sa méthodologie des plans de gestion afin que les chauves-souris forestières soient plus systématiquement prises en compte dans l'ensemble des sites et va rechercher et tester avec l'ONF les moyens d'intégrer la préservation de ces espèces dans la gestion.

Diagnostiques roselières en lien avec le PNA Butor

En déclinaison du plan régional d'actions en faveur du Butor étoilé, le Conservatoire a réalisé dans les Marais de Sacy, après accord du Conseil Général de l'Oise, propriétaire des terrains, le diagnostic de quelques surfaces de roselières. Il est apparu que les surfaces véritablement favorables à l'installation de Butor étoilé sont aujourd'hui très limitées. En de nombreux endroits, la roselière s'est considérablement densifiée. Les diamètres des roseaux sont majoritairement faibles. La litière accumulée aux pieds des roseaux est souvent épaisse, de plus d'une dizaine de centimètres. Les arbustes progressent. Mais il reste de très beaux exemples de roselières lâches à Peucedan des marais, encore bien inondées, qui rendent compte de la physionomie que pouvaient avoir à l'origine les roselières de ces espaces après les importantes activités de tourbage du vingtième siècle. Il convient maintenant de mesurer si à partir de ces derniers espaces une restauration est possible en d'en évaluer le coût.

PNA Rôle des genêts



Le Conservatoire a poursuivi l'animation de la déclinaison régionale du PNA Rôle des genêts. Les actions seront renforcées sur la période 2012-2015 grâce à la mise en œuvre d'un programme LIFE en collaboration avec la LPO et la LPO-Anjou.

Par ailleurs, le Conservatoire a assuré une mission d'animation du site Tourbières et marais de l'Avre pour les services de l'Etat, opérateurs du site.

PNA Maculinea et Odonates



Bien qu'une déclinaison régionale ne soit pas formellement lancée sur ces deux plans, le Conservatoire a fait une proposition de mise en œuvre auprès de la DREAL, qui a désigné le Conservatoire comme

coordinateur des actions. Plusieurs actions découlant des propositions du PNA seront ainsi réalisées dès 2012.

Assistance aux politiques publiques

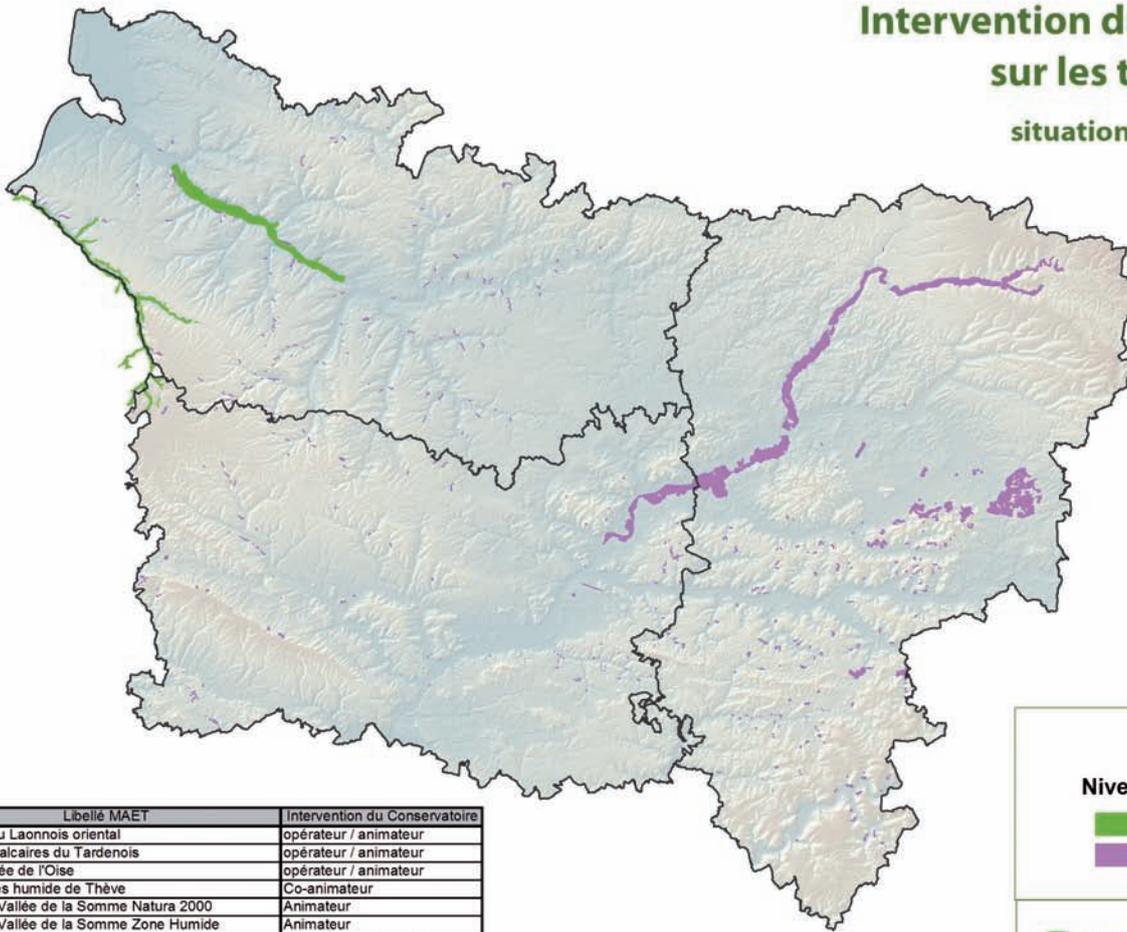
Le Conservatoire a contribué auprès des services de l'Etat et de la Région aux travaux relatifs à la Stratégie de Création d'Aires Protégées et à la Trame Verte et Bleue. Il a notamment fourni ses données relatives aux espèces SCAP et contribué au classement de deux nouveaux sites en APPB (Berneuil/Aisne, Hardivillers). Il a présenté ses expériences en matière de trame verte aux cours des séminaires départementaux de présentation de la TVB.

Sur les autres projets, en lien également avec les Conseils généraux, le Conservatoire est intervenu par :

- Une participation active au schéma des carrières : participation au groupe de travail environnement, au comité de pilotage, synthèse et transmission des données relatives aux tourbières et au Rôle des genêts.
- Une participation aux études de délimitation de zones humides (5 pilotées par DREAL mais aussi sur les secteurs Aisne-Vesle-Suippe, Authie et Aronde).
- Des contributions techniques au projet de charte du PNR Picardie maritime.
- Des expertises scientifiques et techniques notamment sur plusieurs projets d'infrastructures (RN2, RN31, RD1032, Canal Seine Nord Europe).
- Des contributions à plusieurs SCOT et PLU (grand Amiénois, Soissons...).
- Une contribution à l'inventaire des sites du patrimoine géologique.
- Une contribution au PNA Liparis (test de protocoles de suivi).

Intervention du Conservatoire sur les territoires MAET

situation au 31 décembre 2011



Libellé MAET	Intervention du Conservatoire
Collines du Laonnois oriental	opérateur / animateur
Coteaux calcaires du Tardenois	opérateur / animateur
Haute vallée de l'Oise	opérateur / animateur
Les prairies humide de Thève	Co-animateur
Moyenne Vallée de la Somme Natura 2000	Animateur
Moyenne Vallée de la Somme Zone Humide	Animateur
Pelouses régionales	opérateur / animateur
Préservation de l'habitat du Cuivré des marais et du Râle des genêts en moyenne vallée de l'oise	opérateur / animateur
Vallée de la Bresle	Animateur

Niveau d'intervention

- Co-Animateur
- Opérateur / Animateur

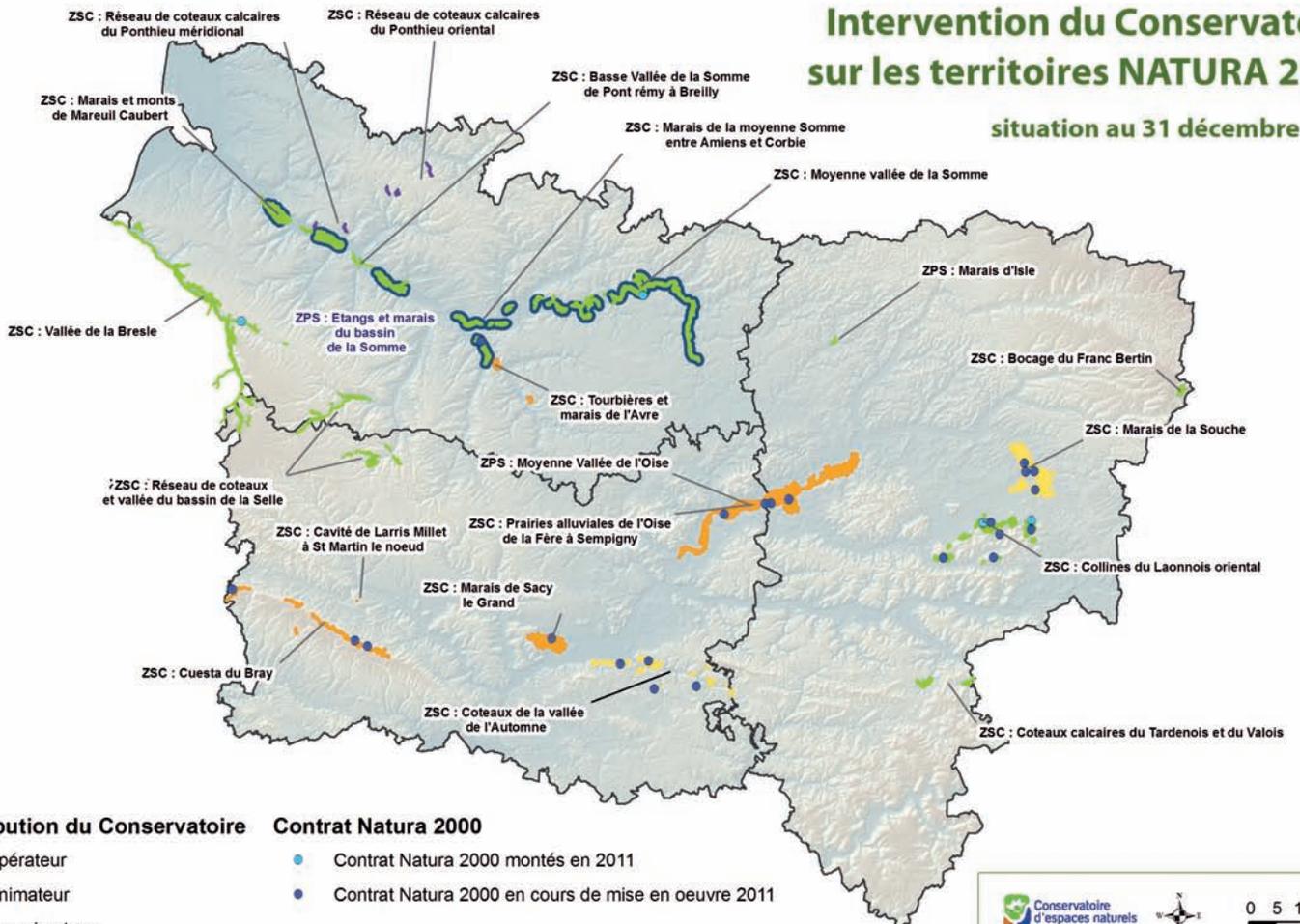


Réalisation : Jérôme Boutet - Conservatoire d'espaces naturels de Picardie - Avril 2012

Fond cartographique : BD-Cartographie BD-CARTO® IGN - Paris 2010 / CGIM-CSI-SRTM DTED 2 / NASCA

Intervention du Conservatoire sur les territoires NATURA 2000

situation au 31 décembre 2011



Contribution du Conservatoire

- opérateur
- animateur
- co-animateur
- expertise scientifique et technique

Contrat Natura 2000

- Contrat Natura 2000 montés en 2011
- Contrat Natura 2000 en cours de mise en oeuvre 2011



Réalisation : Jérôme Boutet - Conservatoire d'espaces naturels de Picardie - Avril 2012

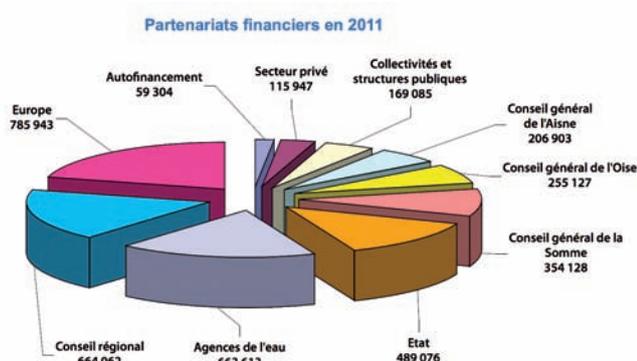
Fond cartographique : BD-Cartographie BD-CARTO® IGN - Paris 2010 / CGIM-CSI-SRTM DTED 2 / NASCA

Bilan Financier du Trésorier

Les comptes qui vont vous être présentés se traduisent par un résultat légèrement positif témoignant de l'équilibre général des comptes. Cet équilibre est difficile à obtenir dans un contexte qui se veut désormais et sans doute pour quelques années de faible évolution des financements sur fonds publics. Il faudra nous habituer à réaliser des résultats très serrés parfois positifs et parfois négatifs. Il sera, en conséquence, prudent de maintenir autant que faire se peut des réserves d'intervention inscrites au bilan.

Le total des fonds gérés en 2011 baisse de 60 217.14 euros soit 1.40 % par rapport à 2010 s'établissant à 4 227 486.61 euros. Cette baisse résulte de celle des subventions sur projets pour 40 181.22 euros soit 0.97% et celle des autres produits d'exploitation pour 20 035.92 euros soit 12.94 %.

Les plus fortes baisses concernent la région -163 539.07 euros, mais aussi en tenant compte des contrats Natura 2000, l'Europe -155 799.43 euros et l'Etat -103 399.65 euros. Elles se compensent en partie par les Agences de l'eau +179 583.54 euros, les collectivités locales +53 300.74, les partenaires privés +100 134.05 euros et l'autofinancement +59 303.61 euros.

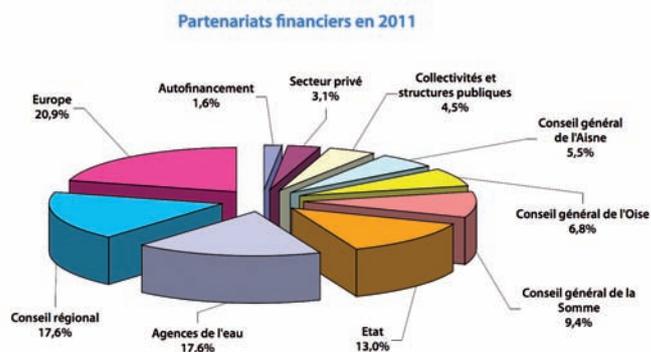


La convention de fonctionnement Région 2011 produit un effet à la baisse. Cette baisse des cofinancements Région est en particulier due au changement d'application de la convention de fonctionnement, notre plus important partenariat en volume qui représente en totalité au titre de 2011, 624 580 euros. En effet, pour la première année depuis la mise en place de ce partenariat historique, nous avons été amené avec la Région à modifier la période de mise en œuvre de la convention pour qu'elle coure non plus sur une année civile (2011) mais deux années civiles (2011 et 2012) afin de pouvoir mieux justifier des bases éligibles réalisées. Il en résulte que pour la première fois en 2011, une partie de la subvention de fonctionnement pour 63 485,35 euros n'est pas intégrée dans les comptes de l'année de signature

de la convention et que cette somme est mise en avance perçue pour être ajoutée aux subventions de l'exercice 2012. Ce changement d'application de la convention Région crée un effet négatif la première année en 2011 mais devrait se traduire à nouveau par l'équivalent d'une subvention année pleine dès 2012.

Les partenariats Etat se maintiennent mais le financement de l'animation Natura 2000 passe désormais par des opérateurs diversifiés et non plus directement par l'Etat. Ceci explique largement la baisse des partenariats inscrits pour l'Etat (dont Natura 2000 pour 64 341.75 € en 2010 contre 3 902.24 € en 2011) et la hausse de ceux inscrits pour les collectivités et structures publiques (+ 26 358 .93 euros). Par ailleurs, l'activité d'animation a baissé en 2011 du fait d'un démarrage tardif. La convention pluriannuelle d'objectif a baissée de 357 585.00 euros en 2010 à 315 000.00 euros en 2011 soit 12%.

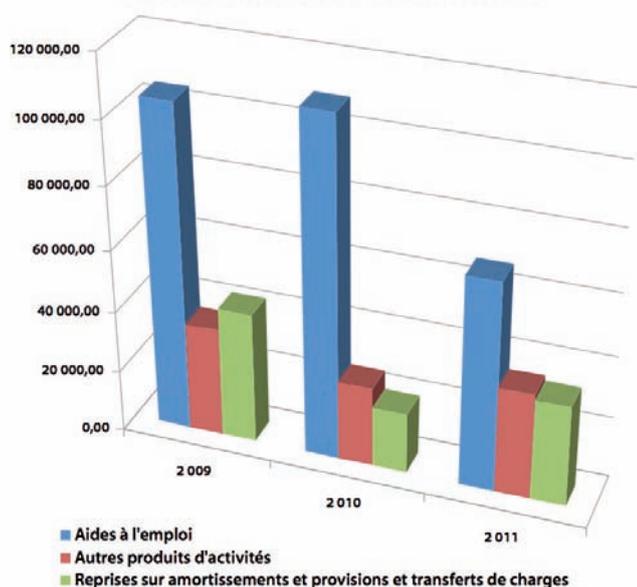
L'autofinancement autorisé par le Conseil d'administration traduit le fait que le Conservatoire a été amené en 2011 à autofinancer assez fortement ses projets. En valeur nette d'exploitation cette contribution a représenté 59 303.61 euros auxquels il convient d'ajouter 16 368.75 euros correspondant à l'amortissement de subventions d'investissement soit 75 672.36 euros pris sur la réserve d'autofinancement créée par l'Assemblée générale en 2011 pour 113 000 euros et 7 990.42 euros pris sur le projet associatif de développement de projet intéressant surtout les équipements de communication et des bénévoles. Notons que sur les 75 672.36 euros utilisés sur la réserve d'autofinancement, 24 541.47 étaient prévus dans le budget de référence et 51 130.89 ont résulté de la décision du CPIP FEDER d'octobre 2011 ayant limité les prises en charges à 40% au lieu des 50% sollicités. Pour sauver les projets correspondants le Conseil d'administration du 6 octobre 2011 a décidé d'autofinancer les 10% non pris en charge.



Les taux d'intervention des partenaires principaux sont 21.7% pour les trois Conseils généraux, 20.9% pour l'Europe, 17.6% pour le Conseil régional, 17.6% pour les deux Agences de l'eau et 13% pour l'Etat.

Les autres produits d'exploitation sont en forte baisse de -37 378.54 euros en raison de la diminution des aides à l'emploi classiques sur les salaires (type aide Fillon et aides à l'emploi) mais représentent 67 542.16 euros, et de la faible évolution des activités annexes qui représentent 47 257.78 euros. Celles-ci portent malgré tout sur les fermages, les prestations d'animation, les prestations de formation, les transferts de données... Ces activités méritent qu'on les développe quelque peu à l'avenir.

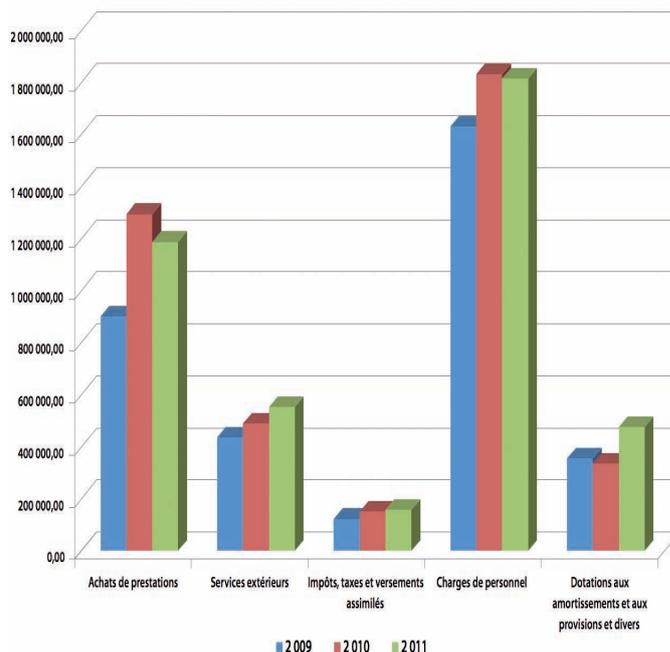
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION



Les charges d'exploitation augmentent de 2.14 % et s'établissent à 4 182 621.04 euros. Les principales augmentations concernent les services à la structure (+ 63 751.45 euros) où des charges imprévues sont survenues, et les dotations aux amortissements et provisions (+139 874.70 euros). Parmi elles comptons la dotation pour fonds dédiés au LIFE Rôle des genêts pour 86 828.25 euros. Au total les fonds dédiés, soit des subventions perçues d'avance par rapport aux actions réalisées, représentent une dotation en augmentation de 100 387.42 euros. Ceci résulte d'un décalage dans le temps de la réalisation de certains projets.

Des charges imprévues parmi lesquelles notons les honoraires d'avocat dans l'affaire Naturagora pour 9 019.84 euros, des surcharges en commissions bancaires liées au maintien des vieilles cessions de créances en attente de règlement FEDER (9000 euros), le contrôle URSSAF (2 760.00 euros). Soit une surcharge totale 20 779.84 euros pesant sur le fonctionnement.

CHARGES D'EXPLOITATION



Les frais financiers augmentent de 10 408.32 euros dans un contexte de trésorerie très difficile tout au long de l'année. Les paiements du FEDER n'ont vraiment commencé à reprendre qu'en septembre 2011 et surtout en novembre 2011. La situation nette de trésorerie au 31/12/2011 est de -338 545.24 euros. Elle est au même niveau qu'à fin 2010.

Les régularisations exceptionnelles se traduisent par un résultat positif de 13 106.36 euros. Notons que les écarts de budgétisations liés au changement de méthode imposé par le FEDER sur les années 2008, 2009 et 2010 et le reversement d'une partie de la subvention de fonctionnement Région de 2010 se traduisent par une charge exceptionnelle de 55 041.92 couverte par la provision pour risque constituée par l'Assemblée générale du 28 mai 2011.

A propos du bilan quelques observations pour indiquer que malgré les difficultés de financement rencontrées en 2010 et 2011, la structure financière du bilan reste solide même si elle s'affaiblie un peu. Les provisions pour risques et charges diminuent de - 105 959 euros grâce à l'apurement des dossiers FEDER des années 2008, 2009 et 2010. Les actifs disponibles à court termes sont à peu près stables alors que les dettes à court termes augmentent d'un peu plus de 100 000 euros surtout en raison du crédit fournisseurs.

Hors bilan sont inscrits les frais des bénévoles faisant l'objet d'un don à l'association soit, en 2011, 9 616.72 euros. Cette année s'y ajoute la valorisation des actions menées par les bénévoles. Elle représente 18 953.79 euros pour 23 bénévoles.

En conclusion, le résultat net comptable s'établi à 7 357.84 euros. Notons que le résultat d'exploitation qui traduit les activités de l'année est de 44 865.57 euros et que sans le changement d'application de la convention de fonctionnement Région il se serait établi à 108 350,91 euros.

Notons enfin que les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des fonds FEDER ont contribué aux effets suivants :

- Réduction de notre réserve d'autofinancement de 51 130.89 euros,
- Des frais de commissariats aux comptes non pris en charge pour 13 395.20 euros,
- Des commissions bancaires supplémentaires pour environ 9 000.00 euros,
- Des frais financiers en hausse de 10 408.32 euros.

Encore une fois, le contexte du financement de nos actions nécessite la plus grande vigilance et il convient de rester prudent sur les toutes prochaines années.

Affectation du résultat

Mesdames et Messieurs, je vous propose d'adopter une résolution visant à affecter le résultat net comptable de l'année 2011 d'une valeur de 7 357.84 €.

- Affectation à la réserve de cofinancement de projets 6 742,84 €,
- Affectation au projet associatif «acquisitions et aménagements de terrains» 615,00 €.

Je vous remercie de votre attention.

Alain SUDUCA, Vice-président, Trésorier.

BILAN

Actif	2010	2011	Variation 2011/2010	Passif	2010	2011	Variation 2011/2010
Immobilisations incorporelles	14 698,48	13 229,92	-1 468,56	Fonds associatif	1 670 122,76	1 745 989,44	75 866,68
Immobilisations corporelles	2 466 833,59	2 472 660,76	5 827,17	Résultat de l'exercice	37 473,68	7 357,84	-30 115,84
Immobilisations financières	84 657,80	90 218,80	5 561,00	Autres fonds propres	1 439 531,01	1 400 157,84	-39 373,17
Actif immobilisé	2 566 189,87	2 576 109,48		Fonds propres	3 147 127,45	3 153 505,12	
			0,00	Provision pour risques et charges	175 551,64	69 592,64	-105 959,00
			0,00	Emprunts et dettes auprès des établissements financiers	1 063 160,77	999 135,71	-64 025,06
Créances à recevoir	1 957 691,32	1 989 131,07	31 439,75	Partenaires avances		63 485,34	63 485,34
Disponibilités financières	675 750,95	649 351,47	-26 399,48	Dettes fournisseurs	490 972,15	586 152,96	95 180,81
Charges constatées d'avance	13 443,29		-13 443,29	Dettes fiscales et sociales	317 672,37	325 439,23	7 766,86
				Autres dettes	18 591,05	17 281,02	-1 310,03
Actif circulant	2 646 885,56	2 638 482,54		Dettes	1 890 396,34	1 991 494,26	
Total général	5 213 075,43	5 214 592,02		Total général	5 213 075,43	5 214 592,02	



Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
 1, place Ginkgo - Village Oasis
 80044 Amiens Cedex 1
 Tél : 03 22 89 63 96 - Fax : 03 22 45 35 55
 Mail : contact@conservatoirepicardie.org
 Site Internet : www.conservatoirepicardie.org

Les actions menées par le Conservatoire sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires dont :



ainsi que des communes et des structures intercommunales, des fondations...